



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.469/11



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

11 juillet 2019
Original : anglais

18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable

Budva (Monténégro), 11-13 juin 2019

Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

Rapport de la 18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Table des matières

	Pages
Rapport	1-18
Annexes	
Annexe I	Liste des participants
Annexe II	Discours et allocutions de bienvenue
Annexe III	Ordre du jour de la réunion
Annexe IV	Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents. Note de concept pour le point 4.a) de l'ordre du jour. (en anglais)
Annexe V	La transition vers une économie bleue durable et inclusive en Méditerranée : Initiatives actuelles, besoins et lacunes. Projet de note conceptuelle – Point 5.b de l'ordre du jour

Introduction

1. À l'aimable invitation du Gouvernement monténégrin, la 18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) s'est tenue à Budva (Monténégro) du 11 au 13 juin 2019.

Participation

2. Vingt-huit des 40 membres de la CMDD (14 membres représentant des Parties contractantes et 14 membres représentant les groupes de parties prenantes) et sept observateurs, dont quatre intervenants invités, étaient représentés, pour un total de 54 participants présentant une composition hommes-femmes équilibrée (27 femmes – 27 hommes). La liste des participants figure en Annexe I.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

3. Le Ministre du Développement durable et du Tourisme du Monténégro, S. E. M. Pavle Radulović, a rappelé dans son allocution de bienvenue qu'en 2002, à l'occasion du deuxième Sommet pour le développement durable, la CMDD a été reconnue comme un organe compétent pour appuyer l'exécution du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Considérant la 18^{ème} Réunion de la CMDD comme une étape significative en vue de l'établissement de liens entre les initiatives méditerranéennes et le cadre mondial pour le développement durable, M. Radulović a souligné l'importante contribution de la Commission à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et la nécessité d'accroître sa visibilité lors du prochain Sommet pour le développement durable des Nations Unies, qui examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi que l'importance de sa contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) aux échelles régionale et nationale.

4. La Coordinatrice résidente des Nations Unies au Monténégro, Mme Fiona McCluney, a prononcé une allocution de bienvenue à l'intention des participants à la réunion, exprimant son appui au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en tant qu'organisme apparenté qui apporte une expertise significative en matière d'environnement. Elle a attiré l'attention sur l'importance stratégique que le Monténégro accorde à l'adhésion à l'Union européenne (UE). Elle a souligné qu'il importait que le Monténégro mette en œuvre sa Stratégie nationale de développement durable et mis en exergue les synergies solides possibles entre le processus d'adhésion à l'UE et le Programme 2030 (obligations en matière d'environnement du chapitre 27 qui pourraient aider à atteindre près de 25% ou 40 des cibles des ODD).

5. La Présidente sortante du Comité de pilotage de la CMDD, Mme Maria Papaioannou (Grèce), qui avait été élue lors de la 17^{ème} Réunion de la CMDD (Athènes, 4 au 6 juillet 2017), a remercié le Gouvernement du Monténégro d'accueillir la réunion. « *Le niveau de participation et de présence (...) atteste de l'intérêt et de l'importance des travaux de la CMDD* », a déclaré Mme Papaioannou, insistant sur le rôle de la Commission en tant qu'organe consultatif multipartite et forum d'échange d'expériences intégrant l'environnement et le développement afin de promouvoir des changements structurels pour ce qui concerne l'économie, l'environnement et la société. Elle a encouragé les synergies avec les organes et organismes des Nations Unies, notamment le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et les Commissions régionales de l'ONU, afin d'accroître la visibilité des travaux de la CMDD dans le reste du monde. Mentionnant les activités entreprises au cours de la période intersessions sous sa présidence, elle a rendu hommage aux membres sortants de la CMDD et du Comité de pilotage.

6. Le Coordonnateur du Plan d'action pour le Méditerranée (PAM), M. Gaetano Leone, a souhaité la bienvenue aux participants et exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement du Monténégro pour son hospitalité. Il a déclaré qu'en tant que traité international de l'ONU, accord multilatéral sur l'environnement de portée régionale et première convention sur les mers régionales placée sous les auspices du PNUE, la Convention de Barcelone réunit les 21 pays méditerranéens et l'UE au sein d'un des régimes juridiques les plus avancés au monde, allant au-delà de son mandat initial concernant la pollution marine. « *Le mécanisme unique que représente la CMDD dans le panorama des mers régionales permet d'appréhender le développement durable dans son ensemble* », a indiqué M. Leone. Faisant référence aux programmes de développement durable mondial et régional, il a engagé les membres de la CMDD et les observateurs à poursuivre leurs partenariats en vue de rendre pleinement compatibles le développement socio-économique et l'utilisation soutenable des ressources de la mer Méditerranée et de son littoral.

7. Les textes des allocutions de bienvenue et des déclarations liminaires sont reproduits en Annexe II.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

a) Élection des membres du Comité de pilotage

b) Adoption de l'ordre du jour provisoire

c) Organisation des travaux

8. Conformément à son règlement intérieur, la Commission a élu son Comité de pilotage, comme indiqué dans les conclusions ci-après.

9. La Commission a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat, tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.469/1, et l'ordre du jour provisoire annoté (document UNEP/MED WG.469/2). L'ordre du jour de la réunion est contenu dans l'Annexe III.

Conclusions :

10. La Commission a exprimé sa gratitude à la Présidente sortante, Mme Maria Papaioannou (Grèce), ainsi qu'aux autres membres du Comité de pilotage de la CMDD, Mme Ilda Shahu (Albanie), M. Moh Rejdali (COMPSUD), Mme Rotem Shamay (Israël), M. Simone Cresti (SDSN-Med), M. Emad Adly (RAED) et M. Lotfi Ben Said (Tunisie), prenant note avec satisfaction des travaux effectués sous leur direction en 2018 et 2019.

11. La CMDD a élu les membres ci-après de son Comité de pilotage, conformément à l'article 17 du règlement intérieur, comme suit :

- **Présidente : Mme Ivana Stojanovic (Monténégro) ;**
- **Vice-Président : Italie (en attente de désignation) ;**
- **Vice-Président : M. Mohammed Maktit (Maroc) ;**
- **Vice-Président : Turquie (en attente de désignation) ;**
- **Vice-Président : M. Mohamed Boussraoui (CGLU – groupe des autorités locales) ;**
- **Vice-Présidente : Mme Alessandra Sensi (UpM – groupe des organisations intergouvernementales) ;**
- **Rapporteur : M. Evangelos Raftopoulos (MEPIELAN – groupe de la communauté scientifique).**

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur l'état d'avancement des travaux réalisés depuis la 17^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable

12. Le Coordonnateur du PAM, M. Gaetano Leone, a présenté le rapport d'activité (document UNEP/MED WG.469/3), en accordant une attention particulière aux activités découlant de la décision IG.23/4 sur la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée ainsi que de la décision IG.23/14 relative au programme de travail et le budget 2018-2019 du PNUE/PAM, décisions adoptées à la 20^{ème} Réunion des Parties contractantes qui s'est tenue à Tirana (Albanie) du 17 au 20 décembre 2017. Le rapport d'activité mettait l'accent sur les sujets ci-après : la 2^{ème} édition du Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER), le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, les initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) et les études d'évaluation (Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019 et Étude prospective MED2050).

13. Les composantes du PAM ont complété cet exposé en présentant les réalisations obtenues en 2018-2019 et leurs priorités pour la période à venir. Le CAR/PAP a porté l'attention sur l'introduction de la planification de l'espace marin dans le projet de Cadre régional commun pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), ainsi que sur les études de faisabilité pour le Programme d'aménagement côtier (PAC) en Bosnie-Herzégovine et le PAC transfrontière en Albanie et en Italie. Au nom du REMPEC, l'Unité de coordination a fait rapport sur l'appui fourni à la mise en place de systèmes nationaux de préparation et d'intervention pour faire face aux déversements d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses, y compris des plans nationaux d'urgence dans 18 pays méditerranéens. Le CAR/CPD a évoqué l'élaboration de solutions innovantes pour éviter les déchets marins, la pollution plastique et les produits chimiques toxiques, ainsi que le renforcement des capacités et l'assistance technique fournis aux décideurs politiques, aux entreprises et aux organisations non gouvernementales en vue de mettre en place une économie circulaire. Le CAR/ASP a mis en exergue les évaluations a) du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (PAS BIO) et b) de la mise en œuvre de la « Feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'aires marines protégées (AMP) bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée », y compris les recommandations pour l'après-2020.

14. Les membres de la CMDD ont donné un avis positif sur le rapport d'activité, en particulier sur les activités liées aux partenariats et à la coopération, ainsi qu'à l'information et la communication. Ils ont également fait rapport sur leurs propres efforts visant à appuyer la mise en œuvre de la SMDD et les travaux de la Commission, en particulier :

- Med Cités a invité les membres de la CMDD à souscrire à la Déclaration sur les approches écosystémiques pour la protection et la gestion de la biodiversité en Méditerranée, qui a été élaborée par la Communauté pour la protection de la biodiversité du Programme Interreg Med financé par l'UE¹ ;
- La Grèce a fait rapport sur son Examen national volontaire présenté lors du Forum politique de haut niveau de l'ONU à New York en juillet 2018, ainsi que sur l'évaluation de performance environnementale réalisée par l'OCDE. La Grèce a également mentionné des partenariats mis en place avec Chypre, l'Égypte et Israël dans le cadre de deux accords de coopération trilatérale ;
- La Slovénie a attiré l'attention sur les synergies entre le système PAM/Convention de Barcelone et la Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne, faisant référence à

¹ Déclaration [Approches écosystémiques pour la protection et la gestion de la biodiversité en Méditerranée](#).

des projets visant à mettre en œuvre la GIZC et la planification de l'espace marin, à promouvoir l'éco-connectivité entre les aires marines et côtières protégées et à élaborer un plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures dans la sous-région ;

- Le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE) a indiqué deux domaines de collaboration avec d'autres membres de la CMDD et le secrétariat, à savoir a) les déchets marins et la pollution plastique, avec des projets orientés vers l'action et b) l'éducation au service du développement durable, avec des formations de formateurs organisées dans huit pays non membres de l'UE ;
- La France a partagé ses travaux sur les indicateurs relatifs au développement durable et sur la feuille de route pour transposer l'ODD 14 sur les océans au niveau national, encourageant les approches d'apprentissage par les pairs sur les deux sujets ; et
- WWF Med a mentionné ses travaux concernant l'économie circulaire dans la région méditerranéenne, notamment sur la pêche artisanale (projet MEDFISH4EVER), les approches consultatives et participatives dans le cadre de la planification de l'espace marin au niveau national, ainsi que sur les critères relatifs à la finance bleue durable.

Conclusions :

15. La Commission a pris note avec satisfaction des progrès présentés par le Coordonnateur du PAM concernant les travaux réalisés depuis la 17^{ème} Réunion de la CMDD.

16. La Commission a reconnu les efforts accrus et la contribution fournis par ses membres et le secrétariat aux processus mondiaux et régionaux qui aident à mieux faire connaître et promouvoir les travaux du système PAM/Convention de Barcelone dans les forums concernés traitant des questions de durabilité.

17. La Commission a encouragé ses membres et le secrétariat à maintenir leur engagement et poursuivre leurs efforts visant à appuyer la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), ainsi qu'à communiquer davantage sur leurs projets et initiatives traitant des questions de développement durable dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) et de la SMDD.

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, ainsi que de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

a) Réfléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents

18. La session de haut niveau organisée au titre du point 4.a) de l'ordre du jour a réuni un membre du Groupe indépendant de scientifiques de l'ONU qui a rédigé le premier Rapport mondial quadriennal sur le développement durable (2019) devant être présenté à l'occasion du Sommet sur les ODD en septembre 2019, M. Muhammad Saidam, Directeur de recherche – Directeur exécutif de la Société scientifique royale (Jordanie), Mme Lilia Naas Hachem, Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA), Mme Monika Linn, Conseillère principale de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE) et Directrice du Groupe du développement durable et du genre, et Mme Roula Majdalani, Directrice de la Division des politiques du développement durable de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de l'ONU (CESAO). La session était animée par Mme Olivera Komar de l'Université du Monténégro. La note de cadrage de la session figure en Annexe IV.

19. Sur la base des résultats issus de leurs forums régionaux pour le développement durable respectifs, les trois commissions régionales de l'ONU qui couvrent le bassin méditerranéen ont présenté les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional, donnant un aperçu des principaux accomplissements, défis et perspectives en vue de la réalisation des ODD en Afrique, en Europe et en Asie occidentale.

20. M. Saidam a présenté le Rapport mondial sur le développement durable 2019 (méthode et travaux en cours), en tant que composante essentielle pour le suivi du Programme 2030, attirant l'attention sur le potentiel des interfaces science-politique pour appuyer les décideurs dans la promotion de l'éradication de la pauvreté et du développement durable et mettant en évidence la nature universelle, indivisible et intégrée du Programme 2030.

21. Ces exposés ont été suivis par un débat constructif avec l'assistance, qui s'est félicitée du fait que, pour la première fois, la CMDD interagissait directement avec les trois commissions régionales de l'ONU couvrant le bassin méditerranéen. Les observations ont mis en particulier l'accent sur la nécessité d'une correspondance complète entre les arrangements institutionnels thématiques/techniques spécifiques mis en place aux niveaux national et régional et la nature intégrée du Programme 2030, avec des ODD interconnectés.

22. Les commissions régionales de l'ONU ont évoqué le temps limité que le format actuel du Forum politique de haut niveau accorde pour présenter correctement les processus et perspectives régionaux, ainsi que les opportunités d'apprentissage par les pairs au niveau régional et entre les pays, afin d'échanger les expériences sur les structures, les mécanismes et les processus de mise en œuvre des ODD.

23. Au cours des débats, les points et recommandations ci-après ont également été soulevés :

- La coopération régionale établit un lien entre les processus mondiaux et nationaux en faveur du développement durable. Le niveau local revêt également une importance capitale pour parvenir à un développement durable sur le terrain.
- Au-delà d'une série de questions relatives à la durabilité qui sont transfrontières et doivent être traitées au niveau régional (par exemple : changements climatiques, ressources naturelles partagées, commerce, migrations), les régions telles que l'Afrique, l'Asie occidentale, l'Europe et la Méditerranée ne devraient pas être considérées comme des zones compactes ou homogènes. Les régions ont leurs spécificités et présentent des différences au niveau des sous-régions. Des critères de développement durable et rythmes de développement différents devraient être considérés comme une opportunité de coopération et de transfert de savoir-faire, notamment dans le cadre d'une coopération Sud-Sud.
- Une coopération transfrontière pour mettre en œuvre les ODD et, plus précisément, pour établir les priorités et renforcer les capacités, devrait être au cœur des débats futurs entre la CMDD et les commissions régionales de l'ONU. La CMDD a été reconnue comme une plateforme de partenariat précieuse pour faciliter la coopération régionale et, par conséquent, mettre en œuvre l'ODD 17 « *Partenariats pour la réalisation des objectifs* ».
- Le Groupe indépendant de scientifiques de l'ONU est un bon exemple de la manière dont les scientifiques et les décideurs politiques peuvent travailler ensemble. Ce type d'interface science-politique pourrait être reproduit au niveau régional.

Conclusions :

24. La CMDD a recommandé au secrétariat de renforcer les relations établies avec les trois commissions régionales de l'ONU qui couvrent le bassin méditerranéen (CEA, CEE, CESAO) et de fournir des apports pertinents à leurs forums régionaux pour le développement durable respectifs de manière à enrichir leur contribution au Forum politique de haut niveau et accroître le rôle ainsi que la visibilité de la Méditerranée et des travaux du système PAM/Convention de Barcelone dans ce forum mondial.

25. La Commission a invité les trois commissions régionales de l'ONU à maintenir la coopération avec la CMDD, son Comité de pilotage ainsi que le secrétariat et à promouvoir le système PAM/Convention de Barcelone auprès de leurs États membres. Des mesures conjointes et des éléments de communication devraient être mobilisés dans ce sens.

26. La Commission a apprécié les échanges fructueux qui ont eu lieu dans le cadre de la table ronde « Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents », soulignant la nécessité de prendre des mesures concrètes visant à intégrer des considérations de durabilité au niveau local, de renforcer la coopération transfrontière et de mettre en place des synergies entre les objectifs environnementaux et socioéconomiques du développement durable.

27. La réunion, prenant note des travaux en cours concernant le Rapport mondial sur le développement durable 2019 élaboré par le Groupe indépendant de scientifiques de l'ONU, a recommandé la participation du système PAM/Convention de Barcelone, et en particulier de la CMDD, au suivi et à la diffusion dudit rapport.

b) Mise en œuvre des objectifs de développement durable et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable à l'échelle nationale

28. Cette session portant sur les expériences nationales a été élaboré en deux temps : 1. Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) et 2. Examens nationaux volontaires présentés lors du Forum politique de haut niveau.

29. La Présidente, Mme Ivana Stojanovic, a rappelé que les Parties contractantes avaient décidé, lors de la COP 19 tenue en 2016, de lancer SIMPEER, un dispositif d'incitation innovant destiné à promouvoir un dialogue entre des pays méditerranéens volontaires concernant les politiques, les structures et les processus nationaux en faveur du développement durable. Elle a indiqué que SIMPEER soutenait les Parties contractantes dans la rationalisation de leurs travaux visant à mettre en œuvre, de manière synergétique, les politiques de développement durable et les obligations environnementales. SIMPEER peut appuyer l'élaboration et/ou le suivi des examens nationaux volontaires, qui visent à faciliter l'échange des expériences, succès, difficultés et enseignements acquis au niveau national, en vue de mobiliser un appui multipartite et des partenariats visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

30. Le secrétariat (Plan Bleu) a présenté les travaux réalisés dans le cadre de l'activité SIMPEER et la Présidente a invité les Parties contractantes qui ont participé à l'édition pilote et à la deuxième édition de SIMPEER (à savoir l'Albanie, l'Égypte, la France, le Maroc, le Monténégro et la Tunisie) à faire rapport sur leurs expériences.

31. Les expériences SIMPEER ont été complétées par des témoignages de Parties contractantes qui ont contribué ou contribueront au Forum politique de haut niveau à travers les Examens nationaux volontaires en 2016 (France), 2017 (Italie), 2018 (Albanie, Égypte, Espagne, Grèce, Liban, Malte) et 2019 (Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Israël, Tunisie, Turquie). Elles ont fait rapport sur

des initiatives transformationnelles entreprises afin de transposer, mettre en œuvre et/ou suivre les ODD au niveau national, ainsi que sur des difficultés rencontrées et des enseignements acquis.

32. Outre le fait que le Programme 2030 et les ODD bénéficient d'un engagement sans précédent, les Parties contractantes ont partagé les préoccupations et défis communs ci-après : la nécessité de renforcer les structures inclusives et institutionnelles en vue de la mise en place de cadres de gouvernance multipartites efficaces permettant de mettre fin à l'effet de cloisonnement créé par les approches thématiques/sectorielles ; les ministères ou les services en charge de l'environnement sont souvent les organes nationaux les plus au fait et actifs en vue de la promotion et de la mise en œuvre des ODD au niveau national, mais ils ne sont pas dans une position de coordination ; le manque de capacités et de ressources dans les administrations nationales pour mettre correctement en œuvre les ODD, y compris pour le suivi des indicateurs.

Conclusions :

33. La CMDD s'est félicitée du partage des expériences entre les Parties contractantes participant aux processus SIMPEER et/ou d'Examen national volontaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau. La Commission a reconnu la valeur du processus SIMPEER et noté que les expériences d'apprentissage par les pairs devraient être capitalisées et communiquées en tant qu'éléments cruciaux pour faciliter la transposition, la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable aux niveaux régional et national.

34. La Commission a pris note des difficultés communes rencontrées par les Parties contractantes dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau national, en particulier celles liées à la coordination et la mobilisation efficace de tous les acteurs gouvernementaux, et de l'engagement accru des parties prenantes et de la société civile en vue de résoudre ces difficultés, ainsi que de la nécessité de renforcer les capacités. La Commission a recommandé de prendre des mesures concrètes pour remédier à ces insuffisances.

35. La Commission a fortement encouragé les Parties contractantes, en particulier les membres de son Comité de pilotage et celles qui ont déjà participé au processus d'Examen national volontaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau, à participer à la troisième édition de SIMPEER en 2020-2021.

Point 5 de l'ordre du jour : Suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) – bonnes pratiques, échange d'expériences et défis

a) Initiatives phares de la SMDD, principaux programmes régionaux et nationaux

36. La Présidente a rappelé que la 17^{ème} Réunion de la CMDD avait salué les efforts déployés par les membres de la CMDD, les partenaires du PAM, le secrétariat et d'autres parties prenantes pour mettre en œuvre les initiatives phares de la SMDD et des programmes régionaux. Elle a également mentionné que quatre notes de cadrage, figurant dans le document UNEP/MED WG.469/7, ont été rédigées en 2018-2019 par les membres de la Commission (COMPSUD, MIO-ECSDE, MEPIELAN) et le secrétariat (CAR/CPD) pour entreprendre quatre initiatives phares de la SMDD, considérant que ces réalisations représentaient un signal positif et démontraient que la mise en œuvre de la SMDD était un processus collectif.

37. Chaque note de cadrage a été présentée par un de ses auteurs, à savoir COMPSUD concernant les évaluations régionales et les échanges de connaissances en vue de parvenir à une réduction des déchets ; CAR/CPD concernant le Prix des entreprises méditerranéennes pour l'innovation environnementale ; MIO-ECSDE concernant l'appui à l'adhésion à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière

d'environnement (Convention d'Aarhus) ainsi qu'à la mise en œuvre de cette dernière ; et MEPIELAN concernant sa contribution aux aspects juridiques de l'initiative phare de la SMDD liée à la Convention d'Aarhus, ainsi que le développement de domaines innovants en matière de renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre et du respect des obligations et accords environnementaux.

38. Après ces exposés, la Présidente a invité les responsables de la mise en œuvre d'autres initiatives phares de la SMDD à faire rapport sur leurs progrès et réalisations, notant que le secrétariat a publié des fiches d'information concernant ces initiatives (document UNEP/MED WG.469/Inf.7). Le CAR/ASP a fourni à la réunion des informations actualisées concernant le fonds d'affectation spéciale pour les aires marines protégées méditerranéennes ; UICN Med a fait rapport sur la Liste verte des aires protégées en Méditerranée ; Med Cités a présenté la boîte à outils pour des villes méditerranéennes durables ; Plan Bleu a présenté les développements récents du Réseau méditerranéen d'experts sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC) ; et le secrétariat a fourni des informations actualisées concernant la deuxième édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement.

39. La Présidente a indiqué que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour lancer deux initiatives phares de la SMDD qui sont encore « orphelines », à savoir :

- Intégrer les principes de durabilité dans les marchés publics aux échelles nationale et locale ;
- Mettre en place un système d'information intégré pour les pays méditerranéens, accessible au public, à travers un triumvirat composé de gouvernements, d'organisations internationales et du secteur privé pour rassembler et diffuser des informations sur l'état de l'environnement.

Conclusions :

40. La CMDD a pris note avec satisfaction des notes de cadrage rédigées par COMPSUD, MIO-ECSDE, MEPIELAN et le secrétariat (CAR/CPD) pour entreprendre quatre initiatives phares de la SMDD, en renforçant les possibilités de coopération.

41. La Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre des initiatives phares de la SMDD en cours.

b) Économies verte, bleue et circulaire, y compris la consommation et la production durables

42. La Présidente a expliqué que WWF Med et le secrétariat (Unité de coordination, Plan Bleu et CAR/CPD), en étroite coopération avec UICN Med et le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), avaient organisé une session interactive spécifique portant sur la composante « tourisme durable » de l'économie bleue en Méditerranée. La note de cadrage de cette session figure dans l'Annexe V.

43. Le CAR/CPD, en tant que modérateur de la session, a proposé de procéder à un remue-ménages en utilisant le logiciel interactif en ligne *Mentimeter* qui a produit le nuage de mots ci-après, sur la base des contributions des participants :

- La biodiversité devrait être intégrée aux activités socioéconomiques de l'économie bleue de sorte que les ressources naturelles soient utilisées en harmonie avec la protection de l'environnement et d'une manière équitable. Les services écosystémiques devraient être davantage pris en compte dans la planification stratégique de l'économie bleue.

Conclusions :

46. Étant donné l'importance du secteur du tourisme pour la Méditerranée, la Commission a invité les Parties contractantes à élaborer et renforcer des mesures visant la mise en place d'un tourisme durable dans la région.

47. Ce secteur, interagissant avec de nombreux autres secteurs économiques de l'économie bleue, devrait être davantage pris en considération dans les travaux du système PAM/Convention de Barcelone, conformément à ses objectifs, avec des produits explicites ciblés, afin d'étudier les possibilités de renforcer la coopération avec d'autres parties prenantes participant au processus de mise en œuvre de la SMDD.

48. La Commission a souligné qu'une participation renforcée du secteur privé était nécessaire pour parvenir à un réel changement dans le secteur du tourisme vers un développement durable, et que les processus d'aménagement marin et côtier intégré fondés sur les écosystèmes (GIZC, planification de l'espace marin) devaient prendre en compte la gestion et la planification du tourisme de masse, en particulier le tourisme nautique et de croisière.

49. La Commission a mis en évidence la nécessité de remédier aux lacunes dans les politiques globales de gestion des destinations, qui devaient évaluer clairement l'incidence et le coût des ressources/services écosystémiques par rapport aux avantages économiques, sociaux et autres. Des indicateurs spécifiques relatifs à l'économie bleue devraient être pris en compte dans le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité.

c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité

50. La Présidente a fourni des informations générales sur le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité. En particulier, suite aux 19^{ème} et 20^{ème} Réunions du Comité de pilotage de la CMDD (juin 2018 et janvier 2019), le secrétariat (Plan Bleu) a finalisé la mise à jour du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, avec une liste révisée de 28 indicateurs (Annexe I du document UNEP/MED IG.469/4), élaboré une version revue des fiches d'information analytiques (document UNEP/MED WG.469/Inf.4) et rédigé des propositions et des recommandations pour améliorer le processus, sur la base des difficultés rencontrées et des enseignements acquis, notamment une proposition visant à alimenter régulièrement le Tableau de bord. Le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité mis à jour et les produits connexes devraient être soumis à la Réunion des points focaux du PAM (Athènes, Grèce, 10 au 13 septembre 2019) et à la 20^{ème} Réunion des Parties contractantes (Naples, Italie, 2 au 5 décembre 2019).

51. Le secrétariat (Plan Bleu) a présenté le document UNEP/MED WG.469/4 et fourni des détails techniques sur les travaux réalisés et les perspectives concernant le Tableau de bord.

52. La Commission a confirmé que la liste des indicateurs du Tableau de bord est un document évolutif. Dans le futur, les indicateurs de la SMDD pourraient être encore plus proches de ceux relatifs aux ODD, étant donné que les aspects méthodologiques et la disponibilité des données progressent au niveau international, en gardant à l'esprit les spécificités de la Méditerranée et la nécessité de rester axé sur les objectifs spécifiques du PAM/Convention de Barcelone.

53. La Commission a proposé au Plan Bleu de définir et d'élaborer un processus régional pour le suivi efficace de la mise en œuvre de la SMDD avec la participation de parties prenantes et de

partenaires régionaux et nationaux concernés. Ce processus, qu'il convient de fonder sur des principes de partage des données et des informations, devrait être conforme à la future Stratégie de gestion des données du PAM et élaboré en synergie avec les programmes et processus existants, comme le SEIS².

54. La Commission a encouragé le secrétariat (Plan Bleu et CAR/CPD) à intégrer davantage les indicateurs CPD dans le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, en lien avec les travaux entrepris par le CAR/CPD dans le cadre de SwitchMed II (<https://www.switchmed.eu/en>).

Conclusions :

55. La Commission a reconnu la valeur du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et pris note avec satisfaction de sa mise à jour, en particulier des travaux réalisés sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD visant à aligner le Tableau de bord sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et les objectifs de la SMDD.

56. Le Comité de pilotage de la CMDD et le secrétariat ont été encouragés à continuer d'œuvrer en vue d'un alignement optimal et d'une cohérence du Tableau de bord avec les processus mondiaux en cours concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et à veiller à ce que l'ensemble des indicateurs soient pleinement mesurables ou applicables efficacement.

d) Évaluation à mi-parcours de la SMDD (2020-2021)

57. La Présidente a expliqué que, comme recommandé par la CMDD, l'évaluation à mi-parcours de la SMDD devrait être entreprise en 2020-2021 en vue d'une soumission des résultats à la 22^{ème} Réunion des Parties contractantes.

58. Le secrétariat a présenté le projet de Feuille de route de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD (2020-2021) figurant dans le document UNEP/MED WG.469/8.

59. Il a été conseillé au secrétariat d'ajuster le projet de Feuille de route afin de mener en parallèle le processus d'examen interne (mobilisant les organes du PAM et d'autres parties prenantes) et l'évaluation externe qui devrait être réalisée par des experts indépendants (consultants).

Conclusions :

60. La Commission a recommandé au secrétariat de définir une approche transversale, tirant parti de méthodologies/outils communs et des réunions/ateliers conjoints, afin d'aborder l'évaluation de la Stratégie à moyen terme du PAM en parallèle avec les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée.

61. La Commission s'est félicitée du projet de Feuille de route pour l'évaluation participative à mi-parcours de la SMDD et y voit une occasion de renforcer la mise en œuvre de la Stratégie et de rendre cette dernière plus efficace en accordant une attention particulière aux lacunes, difficultés et possibilités durant sa deuxième phase. La Commission a recommandé que le projet de Feuille de route pour l'évaluation à mi-parcours de la SMDD soit soumis à la vingt et unième réunion des Parties contractantes.

² Principes et pratiques du Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans les régions concernées par la politique européenne de voisinage : <https://eni-seis.eionet.europa.eu/>.

**Point 6 de l'ordre du jour : Préparation des études d'évaluation du PAM
sur les interactions entre environnement et développement**

62. La Présidente a présenté le point 6 de l'ordre du jour en rappelant que les travaux d'évaluation du PAM ont été ambitieux au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Le résultat stratégique 1.4 et le produit clé indicatif 1.4.1 de la Stratégie à moyen terme du PAM ont conduit à l'élaboration d'études d'évaluation sur les interactions entre l'environnement et le développement, comme convenu dans les décisions IG.23/4 et IG.23/14 adoptées à la 20^{ème} Réunion des Parties contractantes.

**a) Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement
en Méditerranée (RED 2019)**

63. La Présidente a expliqué que, dans le cadre d'une approche intégrée et systémique, le RED 2019 vise à présenter une évaluation globale des interactions entre l'environnement et le développement en Méditerranée, à mieux faire connaître et comprendre la situation et les tendances en matière d'environnement et de développement dans la région, leurs forces motrices et leurs impacts, à faciliter l'évaluation des progrès en vue d'un développement durable, à fournir un document de base à jour pour une prise de décisions améliorée à tous les niveaux et à renforcer la mise en œuvre du Programme 2030, des ODD et de la SMDD.

64. La Présidente a également mentionné que, les projets de résumé exécutif et de chapitre 9 du RED 2019 ayant été examinés par la Réunion des Points focaux du Plan Bleu (Marseille, France, 27 au 29 mai 2019), des conclusions préliminaires et des messages clés avaient été soumis à la CMDD pour que cette dernière fournisse un avis général et des orientations au secrétariat concernant la voie à suivre d'un point de vue stratégique (versus technique). Par conséquent, la Commission devait fournir des observations sur les messages clés proposés, ainsi que sur les principales conclusions devant être davantage mises en évidence et les lacunes devant être comblées en vue d'une soumission du RED 2019 à la Réunion des Points focaux du PAM et ensuite à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

65. Le secrétariat (Plan Bleu) a présenté le projet de résumé exécutif du RED 2019 (document UNEP/MED WG.469/5), attirant l'attention des membres de la CMDD sur la section finale qui présente les messages clés du projet de chapitre 9 « Synthèse et conclusions » (travaux en cours).

66. Au cours des débats qui ont suivi cet exposé, les points ci-après ont été soulevés :

- Les membres de la CMDD ont insisté sur la pertinence du RED 2019, les nombreuses preuves et connaissances collectées, ainsi que l'urgence de fournir des informations actualisées aux décideurs et parties prenantes compte tenu de l'intensité des pressions et des impacts des activités humaines sur le milieu marin et côtier de la Méditerranée.
- Les membres de la CMDD ont également exprimé des vues divergentes concernant la portée et la structure rapport provisoire. Émettant des réserves, un membre de la CMDD a déclaré que le rapport ne devrait pas étendre son orientation thématique au-delà du milieu marin et côtier, qui constitue l'élément central du mandat du PAM. D'autres participants ont estimé que les réalités socio-économiques devraient être prises en compte d'une manière équilibrée avec les considérations environnementales, en insistant sur les interactions entre les préoccupations environnementales et les questions de développement, notamment la création d'emplois, la santé, la justice, la sécurité alimentaire, etc.
- La question de l'état d'avancement des projets de résumé exécutif et de chapitre 9 du RED 2019 aux fins d'un examen a également été abordée. Un membre de la CMDD a jugé prématuré d'examiner les messages clés sans avoir finalisé les chapitres thématiques, déclarant que la plupart d'entre eux se

trouvaient encore à un stade précoce d'élaboration, tandis que d'autres membres et observateurs ont estimé que les projets de messages clés étaient non seulement suffisamment avancés mais également tout à fait valables pour être soumis aux Points focaux du PAM à des fins d'examen et d'observations.

- La Commission a souligné qu'il était important d'élaborer des produits de communication ciblés et un plan de diffusion des résultats et des recommandations du RED 2019 afin de toucher un large public, notamment des produits de communication adaptés aux non-spécialistes, aux jeunes et au secteur privé. SDSN-Med a proposé de considérer ses réseaux régionaux et nationaux comme une plateforme utile pour la diffusion et la communication de ce rapport ainsi que pour toucher toutes les cibles identifiées. L'Agence européenne pour l'environnement a insisté sur l'énorme potentiel du RED 2019 pour communiquer sur les défis d'aujourd'hui et de demain en rapport avec la mise en œuvre des ODD, soulignant qu'il était important de communiquer sur les progrès ainsi que sur les réalisations mais également sur les défis sociétaux significatifs subsistants et à venir, en mettant également l'accent sur les solutions et les innovations prometteuses.
- La Commission a souligné l'importance de la qualité et du référencement des données conformément aux meilleures pratiques internationales. Un membre de la CMDD a déclaré qu'il était nécessaire d'établir une distinction claire entre les sources de données officielles et non officielles afin d'assurer la solidité des conclusions. S'agissant de la structure du RED 2019 et des sources de données, il a été précisé que la sixième édition du Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO6) récemment publiée par le PNUE était considéré comme un modèle. En conséquence, au-delà du fait que les références et les sources de données du RED 2019 ont été sélectionnées sur la base de leur fiabilité et soigneusement vérifiées, ce rapport constitue bien plus qu'un simple recueil de rapports ou données statistiques fournis par les organismes des Nations Unies.
- Les membres de la CMDD ont recommandé de formuler des conclusions concernant la Méditerranée dans le contexte mondial et dans le contexte de grandes régions (par exemple : Europe, Afrique...), notamment au sujet des flux et des réseaux transfrontières (investissements étrangers, activités offshore...).
- MIO-ECSDE a recommandé d'inclure un message clé sur l'éducation au service du développement durable, la sensibilisation et la perception de la durabilité environnementale.
- MEPIELAN a recommandé de faire référence, dans un message clé, aux principes de résilience et de non-régression, aux nouveaux concepts juridiques relationnels tels que l'approche de la confiance du public, aux interconnexions et aux processus participatifs créatifs aux fins d'une mise en œuvre plus efficace de la durabilité environnementale et d'une gouvernance multilatérale.
- Le Coordonnateur du PAM a rappelé que le projet de RED 2019 est le résultat de deux années de travaux et de débats intensifs, en particulier au sein du Comité de pilotage du RED. Il a expliqué qu'il restait des possibilités d'ajustement afin de tenir compte des conseils précieux de la Commission en vue de la soumission du rapport à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes, comme prévu initialement. Il a insisté sur le fait que ce rapport portait sur « *l'état du milieu marin et côtier dans le contexte du développement durable* » et que l'équilibre entre les composantes « environnement » et « développement » orientait la structure du rapport. Il a également précisé la portée des différentes études d'évaluation entreprises par le PAM, établissant une distinction claire entre le RED 2019 et le prochain Rapport sur la qualité du milieu marin devant être réalisé d'ici 2023. Le Rapport sur la qualité du milieu marin s'appuiera sur les programmes de surveillance solides qui sont actuellement établis aux niveaux régional et national dans le cadre du Programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer et des côtes méditerranéennes et des critères d'évaluation connexes.

Conclusions :

67. La Commission a fourni les observations ci-dessus sur le RED 2019, qui doivent être prises en compte dans le cadre de l'élaboration du rapport à soumettre à la réunion des Points focaux du PAM et à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes, notamment concernant l'équilibre entre les aspects environnementaux et socio-économiques ainsi que les domaines thématiques devant être traités, les concepts juridiques relationnels innovants, les processus participatifs et les principes du droit de l'environnement relatifs à la mise en œuvre du développement durable, les sources de données conformes aux meilleures pratiques internationales, la diffusion et l'utilisation du rapport, ainsi qu'une communication plus large et ciblée des conclusions de ce dernier.

b) Étude prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée (MED2050)

68. La Présidente a indiqué que la feuille de route MED2050 portait sur deux exercices biennaux, 2018-2019 et 2020-2021, et que feuille de route actualisée devait être soumise à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes pour approbation.

69. Le secrétariat (Plan Bleu) a présenté les travaux réalisés au cours de la Phase I qui était axée sur a) la mobilisation de ressources existantes et la mise en place d'un réseau de partenaires intéressés et b) l'évaluation des tendances et des scénarios. Plan Bleu a également présenté le projet de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED2050 (document UNEP/MED WG.469/6).

70. Les débats qui ont suivi cet exposé ont mis en évidence l'importance capitale de MED2050 pour l'élaboration future de stratégies et d'activités, ainsi que pour la visibilité du système PAM/Convention de Barcelone dans les pays méditerranéens et dans le monde entier.

71. La Commission s'est félicitée de la proposition de feuille de route révisée pour MED2050 et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Phase I, recommandant de garder entre crochets, dans la proposition de feuille de route révisée, toute référence faite à des documents qui sont encore en cours d'élaboration (par exemple le RED 2019).

72. La Commission a encouragé ses membres et les Parties contractantes à participer activement à l'exercice prospectif participatif MED2050, reconnaissant l'effort visant à rendre MED2050 aussi inclusif que possible en créant un réseau représentatif de la diversité de la région méditerranéenne. La participation de la jeunesse a été particulièrement encouragée. Les participants à la réunion ont recommandé au secrétariat (Plan Bleu) d'élaborer des produits de communication ciblés MED2050, en gardant à l'esprit les différents contextes afin de toucher un public large et diversifié et de mobiliser une participation élargie.

73. La Commission s'est également félicitée des efforts visant à prendre en compte les initiatives existantes ainsi qu'à créer des synergies avec les programmes et les projets récents et en cours.

Conclusions :

74. La Commission s'est félicitée du projet de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED2050 et a fourni des observations devant être prises en compte dans le cadre de l'élaboration du document à soumettre à la Réunion des Points focaux du PAM et à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

Point 7 de l'ordre du jour : Intégration des considérations de durabilité dans le système PAM/Convention de Barcelone

75. Présentant le point 7 de l'ordre du jour, la Présidente a déclaré que la préparation de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes (y compris le projet de programme de travail du PNUE/PAM pour 2020-2021 et la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes) ainsi que la prochaine évaluation des stratégies régionales du PAM offraient à la Commission une excellente occasion de fournir des avis aux Parties contractantes concernant des questions spécifiques qui devraient être davantage traitées dans le futur par le système PAM/Convention de Barcelone. Elle a mentionné que le document UNEP/MED WG.469/10 visait à faciliter les débats au sein de la CMDD au sujet de l'intégration des considérations de durabilité dans le système PAM/Convention de Barcelone et que la réunion devait fournir des contributions concernant les priorités et les messages clés qui pourraient être intégrés à la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes et/ou concernant la nouvelle Stratégie à moyen terme et d'autres processus régionaux du PAM.

a) Examen du projet de programme de travail du PAM pour 2020-2021 et recommandations de la CMDD

76. Le Coordonnateur du PAM a présenté un aperçu du projet de programme de travail axé sur a) les activités proposées les plus importantes ; b) les activités qui intègrent clairement des considérations socio-économiques en lien avec la durabilité ; et c) les activités qui sont au cœur du mandat de la CMDD.

77. La Présidente a ouvert un débat visant à recueillir les avis des membres de la CMDD sur l'intégration des considérations de durabilité dans le projet de programme de travail.

Conclusions :

78. La Commission a salué l'exposé sur le projet de programme de travail du PNUE/PAM pour 2020-2021 et estimé que l'ensemble du projet de programme de travail intégrait de manière adéquate les considérations de durabilité.

79. Les membres de la CMDD ont mis en lumière certains aspects qu'ils considéraient comme importants dans le cadre de l'exécution du programme de travail, notamment la contribution au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, l'importance d'un renforcement des capacités nationales en matière de surveillance et d'évaluation, la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les plateformes d'information aux niveaux régional et national, le rôle du secteur privé et des parlementaires, ainsi que l'urgente nécessité de renforcer les capacités en matière d'information et de communication du système PAM/Convention de Barcelone.

b) Contribution à la préparation de la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes

80. La Présidente a expliqué que la Commission devait aider à déterminer les questions présentant un intérêt pour la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

81. Le secrétariat a présenté un bref exposé Power Point pour lancer la consultation des membres de la CMDD et alimenter les débats. Le secrétariat a expliqué que la préparation de la session ministérielle et de la Déclaration de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes en vue d'orientations stratégiques pour l'établissement de la Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PAM devrait prendre en compte des processus mondiaux, notamment le Programme 2030 et les ODD, le Cadre sur la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique, l'Accord de Paris sur

les changements climatiques et des résolutions pertinentes de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Plus particulièrement, il est prévu que la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes soit axée sur les domaines prioritaires et questions clés ci-après : déchets marins ; aires marines protégées et biodiversité ; changements climatiques ; économie bleue, en mettant éventuellement l'accent sur la GIXC, la planification de l'espace marin et le tourisme durable. Le projet de Déclaration ministérielle étant élaboré par le biais d'un processus inclusif, transparent et participatif dans le cadre duquel la participation des membres de la CMDD et des partenaires du PAM sera sollicitée, il est prévu que les participants à la 18^{ème} Réunion de la CMDD aident à déterminer les questions présentant un intérêt pour la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes. L'Italie, en tant que pays hôte de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes, a évoqué les consultations de parties prenantes qui sont prévues dans le cadre de la préparation de la session ministérielle.

82. Comme indiqué dans les conclusions ci-après, la Commission a exprimé des vues préliminaires sur les priorités concernant l'avenir du système PAM/Convention de Barcelone et convenu de fournir des contributions écrites en temps voulu aux fins de la préparation de la session ministérielle et de la Déclaration ministérielle de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

Conclusions :

83. La Commission s'est félicitée du processus inclusif pour l'élaboration de la Déclaration ministérielle de Naples et a fourni des contributions initiales, soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière aux mécanismes, mesures et outils permettant de parvenir à un développement durable, notamment la mise en place de structures institutionnelles adéquates ainsi que le développement de technologies, de connaissances transférables et d'aspects culturels comme l'éducation et la sensibilisation.

84. La Commission a reconnu que les programmes pour les mers régionales sont les organes appropriés pour promouvoir la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 14 et encouragé la poursuite des travaux à ce sujet.

85. Il a été convenu que les membres de la CMDD soumettraient au secrétariat, d'ici au 25 juin 2019, d'autres propositions concernant la Déclaration ministérielle.

Point 8 de l'ordre du jour : Composition de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

86. La Présidente a rappelé que la 20^{ème} Réunion des Parties contractantes avait confirmé, par la décision IG.23/3 sur la gouvernance, la composition de la Commission pour l'exercice biennal 2018-2019, telle qu'énoncée dans la décision IG.22/17. Les Parties contractantes ont invité les membres de la CMDD, les partenaires du PAM et le secrétariat à mobiliser des manifestations d'intérêt pour l'adhésion à la Commission pour le prochain exercice biennal.

87. Le secrétariat a expliqué que, conformément au paragraphe 9. II. de la composition de la CMDD (Annexe I de la décision IG.22/17), il était envisagé de remplacer neuf membres de la CMDD³ ayant mené à bien trois mandats consécutifs. Le secrétariat a présenté

³ Association italienne Agenda 21 local ; Med Cités ; Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED) ; Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises (UMCE-Business Med) ; Fonds mondial pour la nature – Bureau du Programme méditerranéen (WWF Méditerranée) ; Environnement et Développement au Maghreb (ENDA Maghreb) ; Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE) ; Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Centre pour l'environnement et le développement pour la Région arabe et l'Europe (CEDARE).

le document UNEP/MED WG.469/9, qui contient la proposition de composition de la CMDD à partir de 2020 devant être approuvée par la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

88. La Présidente a invité les membres de la CMDD à examiner la proposition en vue d'un accord pour soumission aux Points focaux du PAM en vue d'une décision à la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes.

89. Étant donné que des membres très actifs et responsables de la mise en œuvre d'initiatives phares de la SMDD sont sur le point de quitter la Commission, plusieurs membres de la CMDD ont fait état de la nécessité de mettre en place des modalités visant à maintenir des liens avec les organisations avec lesquelles le système PAM/Convention de Barcelone entretient des relations de longue date et productives. Il a été proposé d'offrir aux anciens membres de la CMDD la possibilité d'être invités en qualité d'observateurs aux réunions de la CMDD. Les membres sortants de la CMDD ont exprimé leur engagement et leur volonté de participer aux travaux de la Commission, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de projets. Le secrétariat a été invité à étudier les meilleurs moyens d'assurer la continuité et de faciliter les interactions avec les membres sortants, en particulier avec ceux qui sont dotés d'un statut officiel de partenaires du PAM.

Conclusions :

90. La Commission a félicité et remercié ses membres sortants qui ont mené à bien trois mandats consécutif, saluant la contribution de longue date de ces partenaires actifs.

91. La Commission a exprimé son souhait de déterminer les éventuels moyens permettant aux membres sortants de continuer à participer à ses travaux.

92. La Commission s'est félicitée de la proposition concernant la composition de la CMDD contenue dans le document UNEP/MED WG.469/9 et a recommandé au secrétariat de la soumettre pour adoption par les Parties contractantes à leur 21^{ème} Réunion.

93. La Commission a invité le secrétariat, avec l'appui du Comité de pilotage de la CMDD, à déterminer et mobiliser le membre de la CMDD restant à désigner afin de compléter en temps voulu la composition de la CMDD.

Point 9 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

94. L'UICN a informé les participants à la réunion de la tenue du Congrès mondial de la nature à Marseille (France) du 11 au 19 juin 2020 (<https://www.iucncongress2020.org/fr>).

95. Le Coordonnateur du PAM a expliqué que des discussions sont en cours avec plusieurs Parties contractantes concernant les possibilités d'accueil de la 19^{ème} Réunion de la CMDD.

Conclusions :

96. La Commission a examiné la question de la date et du lieu de la dix-neuvième réunion de la CMDD, qui doit être organisée en juin ou juillet 2021. Le secrétariat communiquera en temps voulu le lieu et les dates exactes.

Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

97. La Commission a approuvé les projets de conclusions et de recommandations qui sont présentés sous leur forme finale dans le présent rapport de réunion.

98. La Commission a invité le secrétariat à partager en ligne les exposés présentés durant la 18^{ème} Réunion de la CMDD.

Point 11 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

99. La Présidente a prononcé la clôture de la réunion le 13 juin 2019 à 12 h 30.

Conclusions :

100. La Commission a remercié le Gouvernement du Monténégro pour avoir généreusement accueilli la 18^{ème} Réunion de la CMDD.

101. La Commission a prié la Présidente et le secrétariat d'informer la prochaine réunion des Points focaux du PAM et la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes des conclusions et des recommandations de la 18^{ème} Réunion de la CMDD.

Annexe I :
Liste des participants

Annexe I : Liste des Participants

18th Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development (MCSD) Budva, Montenegro, 11-13 June 2019	
18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019	
MCSD Members / Membres de la CMDD	
ANIMA INVESTMENT NETWORK (COOPERATION PLATFORM FOR ECONOMIC DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN) Via teleconference	Mr. Léonard Lévêque Project Manager ANIMA INVESTMENT NETWORK Marseille, France Tel: +33 4 96 11 18 15 Email: leonard.leveque@anima.coop www.anima.coop
BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE	Mr. Tarik Kupusovic MAP Focal Point Director HEIS Hydro-Engineering Institute Sarajevo Institut za hidrotehniku Građevinskog fakulteta u Sarajevu, d.d. Sarajevo, Bosnia and Herzegovina Tel: +387 33207949 Fax: +387 33 212 466/7 P.P. 405 Email: tarik.kupusovic@heis.ba
CEDARE: CENTRE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT FOR THE ARAB REGION AND EUROPE / CENTRE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION ARABE ET L'EUROPE	Mr. Hossam Allam Head Regional Programme Manager Strategic Concerns Programme, Information and Communications Technologies for Development - CEDARE Cairo, Egypt Tel: +202 2451 3921-4 Extension: 666 Fax: +202 2451 3918 Email: hallam@cedare.org, email@cedare.int
COMPSUD: CIRCLE OF MEDITERRANEAN PARLIAMENTARIANS ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT / CERCLE DES PARLEMENTAIRES MÉDITERRANÉENS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Mr. Mohamad Rejdali Président de la Commune de Témara COMPSUD Témara, Morocco Mob: +212 661 39 58 84 Fax: +212 537 74 75 03 Email: m_rejdali@hotmail.com
CROATIA / CROATIE	Ms. Snježana Dominković Alavanja Senior Adviser Ministry of Environment and Energy Directorate for Water Management and Protection of the Sea Zagreb, Croatia Tel: +38516310584 Email: snjezana.dominkovicalavanja@mzoe.hr

EGYPT / ÉGYPTÉ	<p>Ms. Samah Saleh Head of Sustainable Development Unit Egyptian Environmental Affairs Agency Ministry of Environment Cairo, Egypt Mob: 002 01001405220 Email: samah.saleh52014@gmail.com</p>
FRANCE	<p>Ms. Anne-France Didier Conseillère politiques territoriales Pilote ODD14-DGITM/DAM/Délégation à la Mer et au Littoral Ministère de la Transition Écologique et Solidaire Paris, France Tel : +33140816569 Email : anne-france.didier@developpement-durable.gouv.fr</p>
GREECE / GRECE	<p>Ms. Maria Papaioannou Officer / National Expert Dept.of European and International Environmental Affairs Directorate of International and European Activities Hellenic Ministry of Environment and Energy Athens, Greece Tel: + 30 2131513313; Fax: + 30 213 1513569 Email: m.papaioannou@prv.ypeka.gr</p>
ISRAEL / ISRAËL	<p>Ms. Rotem Shamay Head of Strategic Planning Unit Ministry of Environmental Protection Jerusalem, Israel Tel: +972 26553851; Mob: +972 506233373 Fax: +972 26553853 Email: Rotemsh@sviva.gov.il</p>
ITALY / ITALIE	<p>Ms. Federica Rolle Italian Ministry for the Environment, Land and Sea, Rome, Italy Tel: +39 3398979500 Email: rolle.federica@minambiente.it</p> <p>Mr. Matteo Braida Italian Ministry of the Environment, Land and Sea, Rome, Italy Tel: +39 3387202259 Email: braida.matteo@minambiente.it</p> <p>Ms. Anna Bombonato Ministry for the Environment Land and Sea, Rome, Italy Tel: +39 3402993735 Email: bombonato.anna@minambiente.it</p>

<p>IUCN – UICN: CENTRE FOR MEDITERRANEAN COOPERATION OF THE INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE / CENTRE POUR LA COOPERATION MEDITERRANEENNE DE L’UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE</p>	<p>Mr. Antonio Troya Director IUCN MED Parque Tecnológico de Andalucía Málaga, Spain Tel: +34 952 02 84 30 Email: antonio.troya@iucn.org</p>
<p>LEBANON / LIBAN</p>	<p>Ms. Sally Sassine Environmental Specialist Environmental Policy Dept. - Service of Planning & Programming Ministry of Environment Beirut, Lebanon Tel: +961 1 976555 ext. 588, +961 3513536 E-mail: S.Sassine@moe.gov.lb www.moe.gov.lb</p>
<p>LIBYA / LIBYE (State of / Etat de)</p>	<p>Mr. Ali Ragab Elkekli Director, Cooperation and Technical Consultation Department Environment General Authority P.O. Box 83618 Tripoli, Libya Tel: +218 21487 0266, +218 91377 7246 Fax: +218 21487 1590 E-mail: arelkekli@gmail.com</p>
<p>MED CITIES / MED CITES</p>	<p>Mr. Oriol Barba Executive Director Med Cities Barcelona, Spain Tel: +34 935069351 Email: obarba@amb.cat, contact@medcities.org</p>
<p>MED-SDSN: MEDITERRANEAN SUSTAINABLE DEVELOPMENT SOLUTIONS NETWORK</p>	<p>Mr. Simone Cresti MED-SDSN Università di Siena Siena, Italy Tel: +39 3334532199 Email: simone.cresti@unisi.it</p>
<p>MEPIELAN: MEDITERRANEAN PROGRAMME FOR INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL LAW AND NEGOTIATION</p>	<p>Mr. Evangelos Raftopoulos Director of MEPIELAN Professor of International Law Panteion University Athens, Greece Tel: +30 210 920 1841, +30 210 961 0591 Email: evanraft@otenet.gr, evanraft@panteion.gr</p>

<p>MIO-ECSDE: MEDITERRANEAN INFORMATION OFFICE FOR ENVIRONMENT, CULTURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT</p>	<p>Mr. Michael J. Scoullos Chairman of MIO-ECSDE Athens, Greece Tel: +30 210 324 7267 Fax: +30 210 331 7127 Email: info@mio-ecsde.org; scoullos@mio-ecsde.org</p>
<p>MONTENEGRO</p>	<p>H.E. Mr. Pavle Radulovic Minister Ministry of Sustainable Development and Tourism</p> <p>Ms. Ivana Stojanovic Adviser in the Directorate for Climate Change and Mediterranean Affairs Tel: + 382 2044 6388 Email: ivana.stojanovic@mrt.gov.me; stojanovic_ivana@hotmail.com</p> <p>Ms. Aneta Kankaras Senior Adviser in the Directorate for Climate Change and Mediterranean Affairs in charge of supporting National Council for Sustainable Development, Climate Change and Integrated Coastal Zone Management</p> <p>Ms. Ivana Bulatovic Ministry of Foreign Affairs, UN Division</p> <p>Ms. Aleksandra Ivanovic Head of Department for Sustainable Development in the Enterprize PAP/RAC Focal Point for Montenegro Tel: +38269052007 E-mail: aleksandra.ivanovic@morskodobro.com</p> <p>Ms. Ana Misurovic Independent expert and Member of the National Council for Sustainable Development, Climate Change and Integrated Coastal Zone Management</p> <p>Ms. Gordana Djurovic Professor and expert for Sustainable Development Member of the working group of the National Council for Sustainable Development, Climate Change and Integrated Coastal Zone Management</p>
<p>MOROCCO / MAROC</p>	<p>Ms. Keltoum Ait Belhaj Ingénieur d'État en Génie des Procédés et Environnement Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Environnement Tel : +212 6 61 66 95 18 Email : aitbelhaj.keltoum@gmail.com; aitbelhaj@environnement.gov.ma</p>

<p>PAM – APM: PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE</p>	<p>Mr. Valerio Carafa Program Officer - 2nd Standing Committee Economic, Social and Environmental Cooperation Parliamentary Assembly of the Mediterranean St. Julian's, Malta Tel: +39 3402932919 Email: carafa@pam.int www.pam.int</p>
<p>RAED: ARAB NETWORK FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT / RESEAU ARABE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT</p>	<p>Mr. Emad Adly General Coordinator of RAED Cairo, Egypt Tel: +202 25161245, +202 25161519 Fax: +202 25162961 Email: eadly@hotmail.com</p>
<p>SLOVENIA / SLOVÉNIE</p> <p>By teleconference</p>	<p>Mr. Mitja Bricelj Secretary Ministry for Environment and Spatial Planning, Environment Directorate Water Department Ljubljana, Slovenia Tel: +386 1478 7477, +386 3136 7101 Fax: +386 1478 7425 Email: mitja.bricelj@gov.si</p>
<p>TUNISIA / TUNISIE</p>	<p>Mr. Lotfi Ben Said Director General Department of Sustainable Development Ministry of Local Affairs and the Environment Tunis, Tunisia Tel: +216 7024 3911, +216 9744 3288 Fax: +216 7072 8655 Email: b.said.lotfi@gmail.com</p>
<p>TURKEY / TURQUIE</p>	<p>Mr. Emin Tuğrul Strategy and Budget Expert Directorate General for Sectors and Public Investments Environment and Sustainable Development Department Presidency of the Republic of Turkey, Strategy and budget office Tel: +90 (312) 294 6545 Fax: +90 (312) 294 65 77 Email: emin.tugrul@sbb.gov.tr</p> <p>Ms. Bahar Özöğüt Environment and Urbanization Expert Marine and Coastal Management Department DG Environmental Management Ministry of Environment and Urbanization Ankara, Turkey Tel: +90 312 586 31 28, 90 533 641 55 64 Email: bahar.ozogut@csb.gov.tr</p>

<p>UCLG – CGLU: UNITED CITIES AND LOCAL GOVERNMENTS / CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS</p>	<p>Represented by Mr. Oriol Barba Executive Director MedCities Barcelona, Spain Tel: +34 935069351 Email: obarba@amb.cat, contact@medcities.org</p>
<p>UMCE – BUSINESSMED: UNION OF MEDITERRANEAN CONFEDERATIONS OF ENTERPRISES / UNION DES CONFEDERATIONS MEDITERRANEENNES D'ENTREPRISES</p>	<p>Mr. Riadh Dziri Project Officer Businessmed Tunis, Tunisia Tel: +216 21698747158 E-mail: operations@businessmed-umce.org j.boutiba@businessmed-umce.org www.businessmed-umce.org</p>
<p>UFM – UPM: SECRETARIAT OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN / SECRETARIAT DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE</p>	<p>Ms. Alessandra Sensi Head of Sector - Environment and Blue Economy Water Environment Blue Economy Division Union for the Mediterranean Tel: +34 935 214 165, +34 692 975 663 Email: alessandra.sensi@ufmsecretariat.org www.ufmsecretariat.org</p>
<p>WWF MED: WORLD WILD FUND FOR NATURE – MEDITERRANEAN MARINE INITIATIVE</p>	<p>Mr. Mauro Randone Regional Projects Manager WWF Mediterranean Marine Initiative (WWF Med) Rome, Italy Tel: +39 347 2972856 Email: mrandone@wwfmedpo.org</p>

Observers / Observateurs	
KEY NOTE SPEAKER / INTERVENANT	<p>Mr. Muhammad Saidam Senior Researcher - Executive Director Member, UN Independent Group of Scientists (2019 GSDR) Amman, Jordan Tel: +962 79 515 72 67 Email: Muhammad.saidam@outlook.com</p>
UNITED NATIONS MONTENEGRO / NATIONS UNIES MONTENEGRO	<p>Ms. Fiona McCluney UN Resident Coordinator Podgorica, Montenegro Email: fiona.mccluney@one.un.org</p>
UNECA – CEA-ONU: UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA / COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE	<p>Ms. Lilia Hachem Naas Director Sub-regional Office North Africa Rue Attine, Hay Ryad Rabat, Maroc Tel: +212 537 548 710 Email: lilia.naas@un.org www.uneca.org</p>
UNECE – CEE-ONU: UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE / COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE	<p>Ms. Monika Linn Principal Advisor and Director, Sustainable Development and Gender Unit UN ECE Tel : +41 22 917 13 15 Email: monika.linn@unece.org www.unece.org</p>
UN ESCWA – CESA-ONU: UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN ASIA / COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE OCCIDENTALE	<p>Ms. Roula Majdalani Director Sustainable Development and Productivity Division Tel : +961 1 978 614, +961 3 591503 F. +961 1 981 510 E-mail: majdalani@un.org</p> <p>Ms. Lara Geadah Food and Environment Policies Section Sustainable Development Policies Division T. +961 1 978532, +961 3968320 F. +961 1 981 510 E-mail: geadahl@un.org</p> <p>www.unescwa.org</p>

<p>THE WORLD BANK / LA BANQUE MONDIALE</p>	<p>Mr. Martin Heger Environmental Economist, Washington DC The World Bank Washington, DC 20006 USA Tel: +1 202 344 9720, +1 202 473 6451 Email: mheger1@worldbank.org</p>
<p>EEA – AEE: EUROPEAN ENVIRONMENTAL AGENCY / AGENCE EUROPEENNE DE L’ENVIRONNEMENT</p>	<p>Mr. Ronan Uhel Head of Programme European Environmental Agency Kokkedal, Denmark Tel: +4533367130 Email : Ronan.Uhel@eea.europa.eu</p>
<p>MODERATOR OF THE SESSION ORGANIZED UNDER AGENDA ITEM 4.A) / MODERATRICE DE LA SESSION ORGANISEE DANS LE CADRE DU POINT 4.A) DE L’ORDRE DU JOUR</p>	<p>Ms. Olivera Komar Associate professor Faculty of Political Science University of Montenegro Tel: +38267277651 Email: oliverak@ucg.ac.me www.ucg.ac.me/radnik/310266-olivera-komar</p>

REGIONAL ACTIVITY CENTRES (UN Environment/MAP) CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONALES (ONU Environnement/PAM)	
Plan Bleu Regional Activity Centre / Centre d'activités régionales Plan Bleu	Ms. Elen Lemaitre-Curri Director Marseille, France Tel: +33 6 47 69 24 07 Email: elemaitre-curri@planbleu.org www.planbleu.org
Priority Actions Programme Regional Activity Centre (PAP/RAC) / Centre d'activités régionales Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)	Ms. Zeljka Skaricic Director Split, Croatia Tel: +385 21 340 471 Fax: +385 21 340 490 Email: zeljka.skaricic@paprac.org www.pap-thecoastcentre.org
SCP/RAC – CAR/CPD: Regional Activity Centre for Sustainable Consumption and Production / Centre d'activités régionales pour les consommation et production durables	Ms. Magali Outters Team Leader Policy Area Barcelona, Catalunya, Spain Tel: +34 93 554 16 66 Email: moutters@scprac.org www.scprac.org www.switchmed.eu www.theswitchers.eu
SPA/RAC – CAR/ASP: Specially Protected Areas Regional Activity Centre / Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées	Mr. Khalil Attia Director Boulevard du Leader Yasser Arafat - B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia Tel: +216 71 206 649 / 71 206 485 Email: director@spa-rac.org www.spa-rac.org

Coordinating Unit
UN Environment/Mediterranean Action Plan – Barcelona Convention Secretariat

Unité de coordination
ONU Environnement/Plan d'action pour la Méditerranée – Secrétariat de la Convention de Barcelone

Mr. Gaetano Leone

Coordinator

Tel: +302107273101

Email: Gaetano.Leone@un.org

Mr. Ilias Mavroeidis

Programme Management Officer

Governance

Tel: +302107273132

Email: Ilias.Mavroeidis@un.org

Mr. Julien Le Tellier

Programme Management Officer

Socio-Economic Affairs

Tel: +302107273133

Email: Julien.Letellier@un.org

Ms. Valentina Mauriello

COP 21 Liaison Officer

E-mail: Valentina.Mauriello@un.org

Annexe II :
Discours et allocutions de bienvenue
(en anglais)

**Welcome Address – Minister of Sustainable Development and Tourism of Montenegro,
H.E. Mr. Pavle Radulović**

Esteemed Mr. Leone,

Esteemed Madam McCluney,

Dear Members of the Mediterranean Commission on Sustainable Development,

Dear representatives of the United Nations Economic Commissions for Europe, Africa and Western Asia,

Ladies and gentlemen,

It is my great pleasure to greet you and welcome you to the 18th Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development. Montenegro is particularly honoured, after the successful completion of its presidency of the Mediterranean Commission in the period from 2012 to 2013, to have the opportunity to contribute to the functioning of this important regional body in the forthcoming two-year period, in cooperation with the Mediterranean Action Plan, under the auspices of the United Nations Environment Programme.

I would like to recall that back in 2002, at the Second Summit on Sustainable Development, the Mediterranean Commission on Sustainable Development was recognised as a body relevant to supporting the implementation of the Johannesburg Plan of Implementation. During that period, cooperation between Montenegro and the Mediterranean Commission resulted in the creation and adoption of the first National Strategy for Sustainable Development for the period 2007-2012. In that way, we have established a strategic framework for supporting sustainable national development in accordance with the constitutional commitment to develop Montenegro as an ecological state.

By adopting the UN 2030 Agenda for Sustainable Development, four years ago, leaders committed themselves to make efforts to build a world of universal respect for ecological sustainability, human rights, rule of law, justice and equality, without any form of discrimination. Building on these achievements, the most significant step towards the sustainability of Montenegrin society was made by the adoption of a new 2030 National Sustainable Development Strategy, which aims to build a society based on continuous, inclusive and sustainable economic growth, natural resources protection, improving the state of human resources, strengthening social inclusion, and supporting these values, norms and patterns of behaviour.

Under the new 2030 National Strategy for Sustainable Development, Montenegro ranked itself among the first countries in the world to fully accept and integrate into the national system the requirements of the UN Agenda for Sustainable Development. That set the basis to introduce the priorities of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development into our national framework. With the new strategy, we have placed resolution of concrete issues at the centre of our society's sustainable development and we are determined to examine them objectively and critically. We intend to achieve a vision of sustainable development of Montenegro by 2030, accompanied by continuous, inclusive, regionally balanced and sustainable economic development, full employment and dignified work for all. In doing so, we need to reduce the demographic deficit and enable population growth by achieving strategic goals and implementing measures of sustainable development, primarily those that are relevant for the introduction of green economy, improving the state of human resources and strengthening social inclusion.

Without forgetting the contribution of the Mediterranean Commission to building an institutional framework for sustainable development both in Montenegro and throughout the Mediterranean, we are aware of the importance of its role in the implementation of the UN Agenda for Sustainable Development at the regional and national level. Additionally, uniqueness of this regional body based on the commitment to the sustainable development of coastal areas of the Mediterranean in accordance with the Barcelona Convention and the Protocol on Integrated Coastal Zone Management in the Mediterranean provides a unique institutional and programme context for the implementation of the 14th sustainable development goal, as well as goals 6, 11, 12, 13 and 15. Such uniqueness opens up new opportunities for Mediterranean countries to implement, within the frameworks of their national sustainable development policies, integrated coastal zone management instruments to limit the rising pressures on natural resources of the sea and coastal areas, while maintaining the trend of positive economic effects.

In this regard, I believe that based on positive effects and lessons learned in the implementation of national sustainable development policies and the Mediterranean Strategy for Sustainable Development, in the forthcoming period we need to establish mechanisms that will put our Mediterranean context of action into service of overall efforts in achieving the objectives and tasks defined by the UN Agenda for Sustainable Development. In this respect, the participation of representatives of the United Nations Economic Commissions for Europe, Africa and Western Asia opens the possibility to establish functional mechanisms for connecting the Mediterranean region with the UN High-level Political Forum on Sustainable Development, that is, to integrate the progress made in the Mediterranean region into global reports on sustainable development.

During the Montenegrin presidency of the Mediterranean Commission, we will strive to provide an adequate contribution to the achievement of this ambition. Therefore, it is important to continue implementing mechanisms for analysing the compatibility of national strategies and the institutional framework for sustainable development with the Simplified Peer Review Mechanism (SIMPEER) of National Strategies for Sustainable Development. Stemming from the experience of Montenegro gained in this process during 2016 and 2017, I underline the need for stronger connections of this process with reporting within the scope of preparation of global reports on the implementation of the UN Agenda on Sustainable Development, including sustainable development indicators.

Monitoring measurable effects towards achieving sustainable development goals is demanding, as it implies a reorganisation of the existing system of expert methodological and statistical monitoring of the state-of-play, processes and outcome indicators in all segments of society's development. Although Montenegro has made significant progress in this respect, a complicated process of introducing sustainable development indicators in line with the National Strategy's Action Plan is ahead of us, in order to be able to round out the reporting system in accordance with the requirements of the UN Agenda for Sustainable Development. In this regard, we express our support for the activities of the Mediterranean Action Plan aimed at updating and applying the Mediterranean set of sustainable development indicators, with an expectation that this segment will be fully connected to the activities undertaken by UN agencies in this regard, primarily by the United Nations Environment Programme and the United Nations Development Programme. The use of various information platforms, as well as their testing and application should be coordinated, in order to facilitate the generation of data from national and regional levels aimed at reaching measurable effects towards achieving sustainable goals.

In addition to the previous elements, which should, in my opinion, be predominantly shaping the activities of the Mediterranean Action Plan and the Mediterranean Commission in the upcoming period, I would like to specifically emphasise the importance of launching initiatives that should give concrete form to practical approaches to the implementation of priority actions and sustainable development measures. In this respect, we support the initial step of presenting the first set of flagship

initiatives at this meeting. I believe that in the period ahead, we need to strengthen that part of the implementation of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development, while encouraging science-policy interface as an asset for the implementation of a sustainable development policy, and evidence-based decision making. We suggest that this approach be strengthened by ensuring that all groups of members of the Mediterranean Commission play an active role in this process, while promoting the exchange of knowledge and experience among numerous entities, which is one of the basic tasks of Mediterranean Commission's work.

In terms of implementation of the priority measures from the Agenda for Sustainable Development in the Mediterranean, I consider especially important the development of optimal practical models for the application of integrated coastal zones management principles, in synergy with the application of an ecosystem approach in the planning of intended use of marine areas. In this context, we expect that this session of the Mediterranean Commission will produce clear guidelines as to the priorities to be integrated into the Mediterranean Action Plan's programme of activities and the 2022-2027 Medium-Term Strategy.

It is very important that we make the outcome of this meeting of the Mediterranean Commission visible at the forthcoming UN Sustainable Development Summit, which will discuss in September the progress of implementation of the UN Agenda for Sustainable Development. In this regard, I express readiness of Montenegro to contribute to the presentation of Mediterranean Commission's work priorities within its participation in that important event, and to use that opportunity to stress the need for its stronger integration into the existing UN sustainable development institutional mechanisms. At the same time, I would like to express my satisfaction with the participation of Dr Muhammad Saidam in his capacity of member of an independent expert team tasked with developing the first four-year Global Sustainable Development Report that will be presented at the upcoming Summit. This is another significant step towards connecting our regional activities with the global institutional framework for sustainable development.

We remain convinced that in the future the Mediterranean Commission for Sustainable Development will improve the implementation of initiatives and decisions of the High-level Political Forum on Sustainable Development and the fourth session of the UN Environment Assembly (UNEA-4) in the region of the Mediterranean, and additionally contribute to the successful outcome of relevant regional and global processes. We emphasise Montenegro's readiness to provide the greatest possible support to these efforts, within the limits of its capabilities.

I wish you successful work and a pleasant stay in the Montenegrin part of the Mediterranean.

Welcome Message – UN Resident Coordinator in Montenegro, Ms. Fiona McCluney

Excellency,

Dear MAP Coordinator,

Dear representatives of the UN Regional Commissions,

Dear participants to the 18th Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development,

Dear colleagues,

Let me welcome you all on behalf of the United Nations Family in Montenegro. For over 10 years, our UN Team has been working as One – in so called Delivering as One modality – and it is my great pleasure as the UN Resident Coordinator to support this initiative driven by our sister agency – United Nations Environment. Ongoing UN reform at the country level, encompassed by reinvigorated UN Resident Coordinator system, provides even greater support and guidance to agencies bringing their specific expertise to the field.

As reflected in the Environmental Sustainability Result Area of our UN strategic work in the country, the value which the United Nations Environment brings to the team is critical for environmental initiatives such as Mediterranean Strategy for Sustainable Development. Prevention of degradation of biodiversity of the Mediterranean is, no doubt, an extremely important issue for number of reasons including economic, social and environmental. For this cause, Barcelona Convention gathers 22 parties surrounding this unique eco-system in an exemplary case of how the multilateralism works around critical issues.

Like any other climate action, the Barcelona Convention is in its heart a transformative action. It provides an institutional framework for Mediterranean Governments to assess and control pollution, as well as to formulate their national marine environmental policies. On the other side, the governments are expected to improve their capacities to prevent marine environmental degradation.

Montenegro has done a lot in this area, especially through embedding key environmental principles into the National Strategy for Sustainable Development by 2030. By doing so, Montenegro has set the ground and direction for country's development along the 2030 Agenda for Sustainable Development – a vision of better, more prosperous future for all adopted by all the UN member countries in 2015. Still, more can be done in this regard, especially when it comes to strengthening the institutional setup for the implementation of the National Strategy or for Sustainable Development. Active role of Montenegro in Barcelona Convention is an important step forward in this direction.

I hope you will enjoy your stay in this beautiful piece of Mediterranean and I wish you productive work next two days.

Thank you.

**Opening Address – President of the MCSD Steering Committee (July 2017 – June 2019),
Ms. Maria Papaioannou (Greece)**

Minister,

Mr Coordinator,

Esteemed participants,

Colleagues from the UNEP/MAP Secretariat,

Ladies and Gentlemen,

It is an honour and privilege for me to be opening the works of the 18th Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development.

On behalf of the Commission, let me welcome you all, and most of all, let me convey our sincere thanks to the Government of Montenegro for hosting this Meeting in the beautiful town of Budva.

My sincere thanks also go to the Secretariat of the Barcelona Convention for its hard work and efforts in technically and logistically organising this Meeting.

Let me also welcome, beyond the Members of the Commission, all the observers and the invited speakers that will be holding presentations over the next 2,5 days. The level of participation and attendance we have, demonstrates the interest and the importance of the work of the MCSD, first of all for the regional level, but also for the national and the global levels.

The role of MCSD, established already in 1995, is crucial as it serves as an advisory body to the Contracting Parties and other regional actors to assist their efforts to integrate environmental considerations in socioeconomic programmes and, in so doing, promoting sustainable development policies in the Mediterranean. This forum for experience sharing is also unique in its composition, with Contracting Parties and stakeholders participating on an equal footing.

This work is of tremendous value to translate the vague idea of promoting a new model of development which is holistic and balanced, and which integrates all three dimensions – the social, the environmental and the economic – at the same time, into concrete and practical actions.

In particular now, as we are already 4 years into the implementation of the 2030 Agenda and of the global Sustainable Development Goals, this work of the MAP system becomes even more crucial, as a bridge between a global challenge and an opportunity at the national level to promote structural changes with positive impacts on local economies, environment and society.

Our region is a pioneer globally. Over the years we have developed concrete tools and mechanisms that constitute direct analogues of the global structures and processes for Sustainable Development down at the regional Mediterranean level.

As a reminder, let me stress out the following:

- The revised Mediterranean Strategy for Sustainable Development (the MSSD) (2016-2025) corresponds directly to the global 2030 Agenda as it had been very cleverly crafted to embed the SDGs;

- The MCSD itself corresponds to the global High-Level Political Forum on Sustainable Development (the HLPF) that convenes at ECOSOC level and every four years at Heads of State level;
- The Voluntary National reviews (VNRs) that countries voluntarily present each year at the July HLPF have their analogue in the Mediterranean: the Simplified Peer Review Mechanism (or as you know it SIMPEER) with a strong peer-learning character;
- And finally, the Global Sustainable Development Indicators Framework have their Mediterranean analogue: the Mediterranean Sustainability Dashboard with its 28 indicators, now fully aligned with SDG indicators to capture the progress in implementing the MSSD in quantitative terms.

The MCSD unfortunately cannot be accredited as an official Regional UN Commission at the HLPF, due to the fact that the Mediterranean stretches over 3 different continents. Therefore, we are in close collaboration with the respective UN Regional Commissions, the UNECA, the UNECE and the UN-ESCWA, to establish close links and synergies between our respective activities so as to make the work of the MCSD and the MSSD more visible to the rest of the world, in particular during their annual Regional Forum for Sustainable Development.

This has been one of our key priorities since 2017. Through exchanges and live meetings also with UN-DESA in New York, with an active presence and with the organization of side events, we have managed to develop close cooperation channels, to raise the visibility of the MSSD at the global level and show its relevance to the implementation of the 2030 Agenda, globally, regionally and nationally.

Now, with the first SDG Summit, the first HLPF at Heads of State / UN General Assembly level, to take place on 24 and 25 September this year, in New York, the eminent publication of the first Quadrennial Global Sustainable Development Report, and in view of the probable reform of the HLPF modalities for the next four year cycle, we need to take advantage of the events and developments ahead this year, to influence the work of the MCSD, including the mid-term evaluation of the MSSD that will have to be carried out next year and be concluded by the COP in 2021.

These past two years, since July 2017, have been very rich for the work of the MCSD and its Steering Committee in promoting actual implementation of the MSSD.

One of the main mandates that the MCSD Steering Committee received by COP 20 in December 2017 in Tirana, was to coordinate work on ensuring full consistency and synergy between the Mediterranean Sustainability Dashboard and the global SDG indicators framework.

We have invested a lot of effort and technical work to this end. With the support of the Secretariat and the Blue Plan in particular, we have assessed all original Dashboard indicators and we have resulted in an updated proposed list (of 28 indicators) aligned to the SDG ones, adequately capturing Mediterranean needs and circumstances and, of course, the existence of a clear methodology and availability of data. The Dashboard should be considered as a living list that will receive more updates in the future, as work on the global SDG indicators, especially Tier III indicators, progresses. The work done already sets out a very good basis for the future. It has also been a very helpful exercise for related work at the national level, as countries still strive with setting up national monitoring mechanisms for the SDGs implementation.

In the core of the work of the MCSD in 2018-2019 has also been the launching of the 2nd edition of SIMPEER with three more countries participating now, Albania, Egypt and Tunisia.

Moreover, a lot of effort has been invested in mobilizing the 6 Flagship Initiatives that had not been launched. Thanks to the commitment of the MCSD Steering Committee Members and collective

outreach efforts, we have now leaders for 4 additional Flagship Initiatives, that will be presented this afternoon.

Based on the COP 20 mandate, considerable work has also been done on the preparation of the Assessment Studies, in particular for the MED 2050 Foresight Study that will be delivered in two biennia, the first phase of which feeds into the State of the Environment and Development Report (SoED) Report to be endorsed at the COP in Naples, later this year.

Finally, we have achieved considerable progress in the reporting mechanism for the MSSD implementation, which is a collective endeavor that goes far beyond the responsibilities of the Secretariat. We have further strengthened synergies with Mediterranean stakeholders around collective work. However, we need to continue efforts in further mobilizing partners, as we can all learn a lot from each other, by reporting on respective activities.

At this stage, I would like to take the opportunity to warmly thank personally the members of the MCSD Steering Committee 2017-2019, namely RAED, COMPSUD, SDSN Med, Albania, Israel and Tunisia. We were very lucky and honored to have some of the most dedicated, knowledgeable and experienced members in the Steering Committee that made our collaboration very fruitful, pleasant and output oriented.

This gives me also the opportunity to acknowledge with appreciation the work done by some of the historic and most active Members of the Commission that will, unfortunately, have to be replaced after this MCSD Meeting, after fulfilling three consecutive terms: MIO-ECSDE, RAED, WWF Med, IUCN, CEDARE, Med Cities, the Association of Italian Cities for Local Agenda 21, UMCE (Union of Mediterranean Confederations of Enterprises) and ENDA Maghreb (*Environnement et Développement au Maghreb*). We warmly thank you for your exemplary work that sets high standards for next members. And let me stress that we need to seek ways so that these entities are kept on board as observers, as MAP partners and in specific projects.

Colleagues,

The Agenda of this MCSD is very rich and dense. Over the coming 2,5 days, we will be participating in two kind of sessions: interactive and informative ones during which we will be sharing our experiences, as well as sessions on issues on which we need to reach to an agreement and provide concrete advise and recommendations, for example as a contribution to the COP 21 Ministerial Declaration.

So here I would like to conclude this opening statement and without any further delay, let me give the floor back to the Coordinator.

Thank you very much.

Welcome Statement – MAP Coordinator, Mr. Gaetano Leone

Minister Radulovic,

Ms. Maria Papaioannou, President of the MCSD,

Ms. Fiona McCluney, UN Resident Coordinator,

Members and Observers,

Distinguished Delegates, Colleagues,

On behalf of the United Nations Environment Programme, its Acting Executive Director Assistant Secretary General, Ms. Joyce Msuya, and all of us in the Secretariat of the Mediterranean Action Plan – Barcelona Convention, I want to thank you for being with us this week.

Again, a warm thank to our friends, to you Minister and through you to the Government, and all the friends that we have here in Montenegro. It is the second time in this decade that Montenegro hosts a meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development (MCSD): it is in itself testament of the commitment and of the big efforts, including through the definition and implementation of a National Strategy on Sustainable Development, that happen in this country; a small country by size but certainly big in terms of supporting us, in terms of making sure that cooperation and achievements are real.

The MAP – Barcelona Convention system is a UN international treaty and a regional Multilateral Environmental Agreement that, for four and a half decades, has brought around the table the 21 riparian countries of the Mediterranean and the European Union, as Contracting Parties, as well as a quite large number of partners – a few of them are here today as Members of the MCSD.

Our mandate focuses on the protection of the marine environment and coastal areas, but in the text of the Barcelona Convention itself it is clearly stated that this is also a contribution to sustainable development. The vision that guides us is one of peace, prosperity, and healthy ecosystems in a region which is too often characterized by inequalities, tensions and conflicts, and very high pressure on natural resources. But let's not forget that it is also a region of high levels of education, economic and industrial development, vibrant civil society, leading research institutions, and great opportunities for partnerships.

The sustainable management of the Mediterranean Sea and Coast has always been our fundamental priority to render compatible socio-economic development and protection of the environment in this region.

However, the predominant paradigm for jobs and wealth creation, urbanization and economic growth is coming at a very high cost to the environment, especially in a fragile ecosystem such as the Mediterranean Sea. Different economic sectors are often in competition to use the limited resources that are available. The region's heritage and natural resources have experienced a progressive degradation over the last decades. In terms of adequate responses to those societal challenges, our role is to make sure that decision-makers, the private sector and the people realized that the protection of our marine and coastal environment can be good for socio-economic development. The long-term

socio-economic development must rely upon conservation and sustainable use of the Mediterranean Sea and coast resources.

In brief, pressures continue to grow on the Mediterranean marine and coastal environment. There are huge pressures on invaluable ecosystems on which our own lives and livelihoods of so many people depend. We are facing increasing challenges that require serious attention and immediate action. Let's be frank, more challenges lie ahead of us and there are many reasons to be concerned. But on the positive side, we feel that progress has happen; we have a lot of achievements to show in our little structure of the MAP – Barcelona Convention. All this reminds us that change is possible with the proper commitment.

In four decades, through the MAP – Barcelona Convention system, Mediterranean countries have been working in unison, rising above political, cultural, developmental and religious differences to address the environmental and other issues of this extraordinary basin that gathers three continents. This must be maintained and even strengthened.

This is why we are here in this beautiful country of Montenegro; the role of the MCSD continues to be very relevant and we have been working on strengthening that role, with the achievement of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD), as a reference framework for all stakeholders and partners to translate the 2030 Agenda and SDGs at the regional, sub-regional and national levels. The regional dimension has an important role to play, as clearly stated by the 2030 Agenda; this where the integration happens, this is the relevant scale to translate the global ambitions in reality at the regional and national levels. The MCSD is a very innovative regional multi-stakeholder advisory body, a platform for cooperation and shared leadership that we need to continue to carry forward.

The 18th Meeting of the MCSD is timely in the global and regional agendas on sustainable development:

- At the global level, the SDG Summit will be held in September 2019, at the Heads of State and Government level, to assess the progress achieved since the adoption of the 2030 Agenda in September 2015. We are very honored by the presence of Dr. Muhamad Saidam (Jordan), who is a Member of the International Group of Scientists nominated by the UN Secretary General to prepare the 2019 Global Sustainable Development Report.

At the global level, attention on Ocean is increasing; the pick was the UN Ocean Conference on SDG 14 in 2017 in New York. This attention continues with specific processes, such as the Climate Change UNFCCC COP in December 2019 that is called the Blue COP because it is going to focus on the impacts of climate change on oceans, following the release of the IPCC special report on Ocean and cryosphere. It is a huge opportunity for us and we want to show the work that we are doing at the regional level is so relevant and important for the achievement of the global objectives.

- At the regional level, as far as the MAP – Barcelona Convention system is concerned, the MSSD is already at half-way and we will launch the mid-term evaluation next year. We will also launch, at the Conference of the Parties in Naples in December 2019, the definition of the MAP Medium Term Strategy (MTS) 2022-2027. It is a very important strategic moment for us to define where we are going in the medium and long terms. We will look at the MCSD as a fundamental part in the definition of this strategic framework.

Already four SDG 14 targets are coming to their deadlines next year, which makes our meeting as well more important: SDG Target 14.2: By 2020, sustainably manage and protect marine and coastal

ecosystems (...); SDG Target 14.4: By 2020, effectively regulate harvesting and end overfishing, (...); SDG Target 14.5: By 2020, conserve at least 10 per cent of coastal and marine areas (...); SDG Target 14.6: By 2020, prohibit certain forms of fisheries subsidies (...).

Those four SDG 14 Targets are obviously relevant to our work and we are looking at ways to contribute, with our analysis, to the follow-up of these targets in the Mediterranean region.

Increasing attention to oceans in the global environmental agenda is also the objective of the forthcoming UN Conference to Support the Implementation of SDG 14 (Lisbon, Portugal, June 2020) that will be co-hosted by the Governments of Portugal and Kenya. That will happen three years after the very successful Ocean Conference held in New York, where thousands of Voluntary Commitments were registered, including from Mediterranean countries, the Secretariat and our partners.

The MCSD's contribution to sustainable development is important and deserves strengthening. This 18th Meeting of the MCSD represents a unique occasion for meaningful exchange of experiences, with our colleagues from UN Regional Economic Commissions, Members of the Commission and Partners, on the way towards the 21st Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention (COP 21) to be held in Naples, Italy, from 2 to 5 December 2019.

I count on your active participation and extend my best wishes for a very productive meeting.

Annexe III
Ordre du jour de la réunion

Annexe III : Ordre du jour de la réunion

Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la réunion
Point 2 de l'ordre du jour	Organisation des travaux <ul style="list-style-type: none">a) Élection du Comité de pilotageb) Adoption de l'ordre du jour provisoirec) Organisation des travaux
Point 3 de l'ordre du jour	Rapport d'avancement sur les travaux réalisés après la 17^{ème} Réunion de la CMDD
Point 4 de l'ordre du jour	Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable, ainsi que de la SMDD <ul style="list-style-type: none">a) Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récentsb) Mise en œuvre des ODD et de la SMDD à l'échelle nationale
Point 5 de l'ordre du jour	Suivi de la SMDD – Bonnes pratiques, échange d'expériences et défis <ul style="list-style-type: none">a) Initiatives phares de la SMDD, principaux programmes régionaux et nationauxb) Économies verte, bleue et circulaire, y compris la consommation et la production durables (CPD)c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilitéd) Évaluation à mi-parcours de la SMDD (2020-2021)
Point 6 de l'ordre du jour	Préparation des études d'évaluation du PAM sur les interactions entre environnement et développement <ul style="list-style-type: none">a) Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)b) Étude prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée (MED2050)
Point 7 de l'ordre du jour	Intégration des considérations de durabilité dans le système PAM – Convention de Barcelone <ul style="list-style-type: none">a) Examen du projet de Programme de travail du PAM pour 2020-2021 et recommandations de la CMDDb) Contribution à la préparation de la Déclaration ministérielle de la COP 21
Point 8 de l'ordre du jour	Composition de la CMDD
Point 9 de l'ordre du jour	Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD
Point 10 de l'ordre du jour	Conclusions et recommandations
Point 11 de l'ordre du jour	Clôture de la réunion

Annexe IV :

Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents

Note de concept pour le point 4.a) de l'ordre du jour

(en anglais)

Annexe IV : Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents.

Note de concept pour le point 4.a) de l'ordre du jour (en anglais)

The session organized under Agenda item 4.a) aims first at informing the meeting on the implementation of the 2030 Agenda and SDGs at the regional level, from a policy and institutional point of view, addressing the following key question: What are the main achievements, challenges, and perspectives towards delivery of the SDGs in Africa (or North Africa), Europe (or South Europe) and Western Asia (or Middle East)?

The regional dimension will then be completed by an overview, from a scientific perspective, of the 2019 Global Sustainable Development Report (process of elaboration and key findings).

Beyond the presentations from key note speakers, the conducting line of the session and discussion is captured in the following key question: How can the MCSD and widely the MAP – Barcelona Convention system team up with the invited organizations, identifying priorities for cooperation in the future?

Key note speakers will be invited to provide a PowerPoint presentation – of 15 minutes maximum each (6-8 slides) – and to reply to questions that will be addressed by the Moderator during the discussion. Interactions with the audience is also expected.

Introduction

The session will gather:

- One member of the UN Independent Group of Scientists that drafted the Global Sustainable Development Report (2019 GSDR) to be presented at the SDG Summit in September 2019, Dr. Muhammad Saidam (Senior Researcher – Executive Director, formerly at the Royal Scientific Society, Jordan);
- The Director of the Office for North Africa of the UN Economic Commission for Africa (UNECA), Ms. Lilia Naas Hachem;
- The Principal Advisor of the UN Economic Commission for Europe (UNECE) and Director of the Sustainable Development and Gender Unit, Ms. Monika Linn;
- The Director of the Sustainable Development Policies Division of the UN Economic and Social Commission for Western Asia (UN-ESCWA), Ms. Roula Majdalani.

Moderator: Dr. Olivera Komar, University of Montenegro.

Regional Dimension – Institutional and Policy-based Approach

Background: The UN Regional Commissions have a significant role to play in promoting sustainable development in their respective regions by promoting peer learning and cooperation, including effective linkage among global, regional, sub-regional and national processes to advance sustainable development. Regional Commissions convene annually Regional Fora for Sustainable Development, including follow-up and review process of the implementation of the 2030 Agenda. Regional Fora create a space to share policy solutions, best practices and challenges in SDG implementation and helps identify major regional and sub-regional trends. They also provide regional inputs to the High-level Political Forum (HLPF).

The Moderator will invite the three UN Regional Commissions that cover the Mediterranean basin (UNECA, UNECE, UN-ESCWA) to introduce the outcome of their respective 2019 Regional Forum for Sustainable Development. Presentations could also report on the outcome of the 2017 and 2018 Regional Fora (see below), as well as on inputs delivered to the HLPF, putting the emphasis as far as possible on:

- Transboundary issues and modalities of cooperation for sustainable development at the regional level in the context of the 2030 Agenda and SDGs;
- Synergies between Environmental and Socio-economic SDGs/Targets, with emphasis on marine and coastal issues;
- Regional reporting efforts (and/or support to national reporting mechanisms, if relevant) through data sharing and improvement of monitoring system (data for reporting on SDGs; needs and expectations created by the SDGs; capacity building activities).

2019 – Theme “Empowering people and ensuring inclusiveness and equality”. SDGs under review:



[Presentations from speakers can focus on key messages for SDG 13 (SDG 4 can also be considered)]

2018 – Theme “Transformation towards sustainable and resilient societies”. SDGs under review:



[Presentations from speakers can focus on key messages for SDG 12 (SDGs 6 and 11 can also be considered)]

2017 – Theme “Eradicating poverty and promoting prosperity in a changing world”. SDGs under review:



[Presentations from speakers can focus on key messages for SDG 14]

Possible key questions to be addressed by the Moderator (proposal):

- On which themes/issues the regional cooperation has an important potential to achieve significant results? As the regional dimension is considered as a bridge between Global and National, what are the interactions with these two other levels of governance?
- In view of the review of the format and organizational aspects of the HLPF, how could the regional dimension be more adequately presented and reflected into the discussions at the global HLPF? Taking into account the HLPF’s mandate for the review of the SDGs implementation, how could the role and input of the Regional Preparatory Forums be more adequately defined so as to provide a more substantive input to the HLPF?
- What are the challenges related to SDG implementation that need to be further addressed in your region (e.g. transposition of SDGs at the national level; monitoring system to measure progress, including harmonization between global and national frameworks)? How can this be done – through enhanced cooperation with the MCSD and MAP – Barcelona Convention system?

The Global Dimension – Science-based Approach (Science-Policy Interface)



Background: The Global Sustainable Development Report (GSDR) was initiated in 2012 following the UN Conference on Sustainable Development (Rio+20). With the introduction of the 2030 Agenda in 2015, the GSDR was necessitated to enhance the science-policy interface of the HLPF. As per the Ministerial Declaration by the HLPF (July 2016), the quadrennial GSDR is being prepared by an Independent Group of Scientists (IGS), that is interdisciplinary and geographically representative at the global level. The 2019 GSDR will be launched in September 2019 at the Heads of State and Heads of Government Summit that will review the 2030 Agenda.




Dr. Muhammad Saidam will deliver an overview of the process and work-in-progress of the 2019 GSDR, as a crucial component for the follow-up of the 2030 Agenda, putting the emphasis on the potential of science-policy interfaces to support policymakers in promoting poverty eradication and sustainable development, and reflecting the universal, indivisible and integrated nature of the 2030 Agenda.

Possible key questions to be addressed by the Moderator (proposal):

- Could you please report on the IGS experience in terms of collaboration among eminent scientists, as well as on the interactions with the Policy sphere? How did it work? What are the lessons learned? What could be improved? Do you think that such a process is worth to be undertaken at the regional level?
- Regarding key findings of the 2019 GSDR, where we stand regarding the implementation of the 2030 Agenda and SDGs at the global level? Achievements and challenges?
- Considering the integrated, indivisible and universal nature of the 2030 Agenda and SDGs, how cross-cutting issues and interlinkages between SDGs are addressed in the 2019 GSDR?

Biographies of Invited Speakers and the Moderator

	<p>Ms. Lilia Hachem Naas (Tunisia) has been appointed Director of the ECA Office for North Africa in Morocco since October 2017.</p> <p>A Tunisian national, Lilia has been working for the United Nations for over 20 years. Before joining UNECA, Lilia was Chief Office for Arab States at the International Trade Centre (ITC) in Geneva, from 2013 to 2017. Lilia joined ITC in September 1998 where she held various managerial positions working in the Office for Africa, Office for Asia Pacific, Enterprise Competitiveness Section and Sector Competitiveness Section.</p> <p>In 2009-2010, Lilia held the position of Manager, Local Development Programme at the United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) strengthening the capacity of local authorities to implement the Millennium Development Goals (MDGs).</p> <p>Prior to joining the UN, Lilia worked with Hewlett Packard Company in the USA and the Export Promotion Centre (CEPEX) in Tunisia. She holds an MBA in International Business Management and a Master of Science in Management Information Systems from University of Maryland College Park in the USA. She is fluent in English, French and Arabic.</p>
	<p>Ms. Monika Linn (Switzerland) is the Principal Adviser to the Executive Secretary and Chief of the Sustainable Development and Gender Unit in the UN Economic Commission for Europe (UNECE). Her Unit leads and coordinates UNECE's contributions to the implementation and review of the 2030 Agenda for Sustainable Development, including the organisation of the annual Regional Forum on Sustainable Development, as well as for other cross-sectoral themes in the development field, like Financing for Development and Gender.</p> <p>Ms. Linn has 25 years of experience in multilateral work on environment and sustainable development. Before joining the United Nations in 2001, she worked for 10 years in the International Affairs Division of the Swiss Environment Agency and was involved in a wide range of multilateral meetings, conferences and negotiation processes at global and regional levels.</p> <p>Previous assignments in the UN include work in the Division for Sustainable Development in the UN Department of Economic and Social Affairs (DESA), inter-agency cooperation as the first Director of the Environmental Management Group in UNEP, and Deputy Director of the Environment Division in UNECE.</p>

	<p>Ms. Roula Majdalani (Lebanon), Director, Sustainable Development Policies Division, United Nations Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA).</p> <p>Majdalani was ESCWA’s Acting Deputy Executive Secretary for Programme Support (DES-PS) between October 2018 and February 2019, and has previously served as Human Settlements Officer, First Economic Affairs Officer on water resources, and Chief of the Technical Cooperation Section.</p> <p>Majdalani holds a master’s degree in Urban and Regional Planning (Syracuse University) and worked with Dar Al-Handasah Consultants (London). She has publications on green economy, integrated management of water resources, housing development and sustainable cities, and has led multi-stakeholders programme and initiatives on climate change, governance of natural resources and water-energy-food security.</p>
	<p>Dr. Muhammad Saidam (Jordan) holds a PhD in Environment and Water Resources Engineering from the Imperial College of Science Technology & Medicine – London (1995), formerly Chief Scientist at the Royal Scientific Society (RSS), and a Senior Researcher since 2006. He was the Chief Science Officer for Applied Science (Energy, Water, Environment, Sustainable Buildings and ICT) (2014-2016) in RSS. Prior to that, held the position of an Executive Director of RSS Knowledge Sector, (2012 - 2014). Director of the Environment Monitoring and Research Central Unit (2002-2010). As a Programme Manager at UNDP, he supervised the management of projects in Climate Change & Environment, Poverty and MDGs, Democratic Governance and Disaster Risk Management in Jordan (2010–2011). He served in the International Council for Science (ICSU) as a member of the Committee on Scientific Planning and Review (CSPR) (2015-2018). He also served as a working group member for an InterAcademy Partnership (IAP) project (2016-2019) on improving scientific input to the Sustainable Development Goals. In December 2016, the United Nations appointed Muhammad as a member of the 15 “Independent Group of Scientists and Experts” tasked with the preparation of the first quadrennial Global Sustainable Development Report (GSDR). Due for publication in 2019, the GSDR is intended to inform the first High-Level Global Review of the 2030 Agenda & Sustainable Development Goals (SDGs) in September 2109.</p>
	<p>Ms. Olivera Komar (Montenegro) is associate professor of political science at University of Montenegro. She is the national coordinator of European Social Survey (http://www.europeansocialsurvey.org) in Montenegro, Advisory board member of the Regional Youth Cooperation Office RYCO (http://www.rycowb.org). Also, she is the principal investigator for Montenegrin National Election Study (mnes.defacto.me) and the member of Committee for Ethics in Research in UNICEF Montenegro.</p> <p>She was one of the authors of National Strategy for Sustainable Development of Montenegro, primarily in charge of social resources chapter. She was co-author of the 2016 Final Report on Implementation of Millennium Development Goals in Montenegro and co-author of the Local Action Plan for Sustainable Development of the Capital Podgorica. With her agency, De Facto Consultancy, she worked on preparing Montenegrin administrative and statistical system for reporting in accordance with SDG indicators in 2018.</p>

Annexe V :

**La transition vers une économie bleue durable et inclusive en Méditerranée :
Initiatives actuelles, besoins et lacunes.**

Projet de note conceptuelle – Point 5.b de l'ordre du jour

Annexe V : La transition vers une économie bleue durable et inclusive en Méditerranée : Initiatives actuelles, besoins et lacunes.

Projet de note conceptuelle – Point 5.b de l'ordre du jour

Contexte

Dans le cadre de la Conférence internationale sur l'économie bleue durable (Nairobi, 26-28 novembre 2018), le Secrétariat et son Centre d'activités régionales Plan Bleu se sont associés au Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et à l'Initiative marine méditerranéenne du Fonds mondial pour la nature (WWF Med) en vue d'organiser une manifestation parallèle intitulée « La dimension régionale d'une économie bleue durable et inclusive : le modèle de la Méditerranée » (voir rapport figurant dans le document UNEP/MED WG.469/Inf.9). Cette manifestation parallèle visait à favoriser l'amélioration des modèles de coopération régionale afin de promouvoir la réalisation d'une économie bleue véritablement durable et inclusive dans le bassin de la Méditerranée.

Tous les partenaires de la manifestation parallèle ont convenu qu'il fallait collaborer davantage pour favoriser la réalisation d'une économie bleue durable et inclusive en Méditerranée. Plusieurs activités ont été proposées, notamment :

- Organisation d'autres manifestations régionales conjointes sur l'évolution de l'économie bleue dans la région, qui se tiendront pendant les réunions et conférences régionales sur la question en préparation de la 21^{ème} Réunion ordinaires des Parties contractantes (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019) ;
- Organisation d'ateliers et d'initiatives thématiques conjoints destinés à examiner certaines questions prioritaires liées à l'économie bleue et à promouvoir l'échange de bonnes pratiques.

La séance qu'il est proposé de tenir au titre du point 5.b) de l'ordre du jour de la 18^{ème} Réunion de la CMDD permettrait de faire suite à la Conférence de Nairobi et de donner aux membres de la CMDD, aux Partenaires et aux Composantes du PAM intéressés la possibilité de se pencher avec plus d'attention sur les moyens à mobiliser en vue de favoriser la réalisation d'une économie bleue durable et inclusive dans la région.

Objectifs

La séance a trois objectifs principaux :

- Donner un aperçu des initiatives actuellement menées par les partenaires pour promouvoir la réalisation d'une économie bleue durable et inclusive dans le bassin méditerranéen ;
- Promouvoir les synergies entre les membres de la Commission et les acteurs régionaux dans le cadre des activités consacrées à l'économie bleue ;
- Examiner les besoins et lacunes stratégiques régionaux au regard de l'instauration d'une économie bleue durable et inclusive dans le bassin méditerranéen.

Cette séance interactive rassemblera les membres de la Commission et des acteurs régionaux intéressés et associés dans le cadre d'initiatives sur l'économie bleue en Méditerranée.

Organisateur : WWF Méditerranée

Modérateur(trice) : membre de la Commission (à confirmer), avec le concours du Secrétariat

Partenaires :

- Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ;
- UICN Méditerranée ;
- Plan Bleu ;
- Autres composantes du MAP (à confirmer).

Ordre du jour provisoire

- Brève introduction du (de la) modérateur(trice) ;
- Initiatives régionales en cours : courtes tables rondes avec les partenaires ;
- Table ronde : Besoins et lacunes stratégiques et lacunes à combler à l'avenir. Focus sur le tourisme maritime et balnéaire. Le secteur du tourisme sera pris comme exemple dans les débats sur les sujets suivants : identifier et reproduire les modèles d'activités touristiques durables et inclusifs en Méditerranée (études de cas existantes) ; recenser les besoins et lacunes en matière de politiques ; mettre en place des outils de financement durable dans le tourisme maritime et balnéaire méditerranéen.

Résultat escompté

Examiner la possibilité d'organiser une manifestation parallèle axée sur l'économie bleue durable et inclusive, en particulier le tourisme maritime et balnéaire, à la COP 21.